

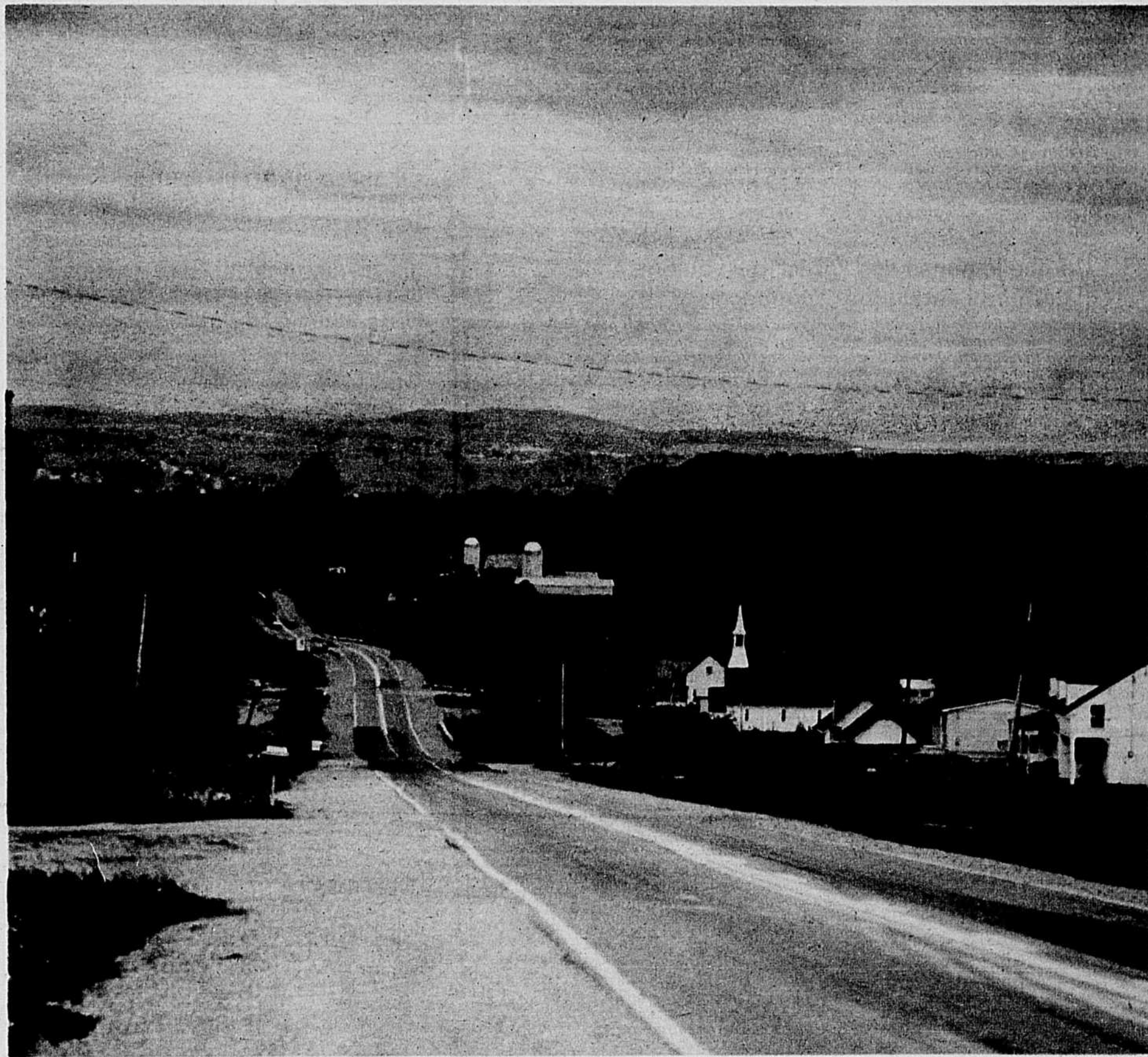
la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLVII — No 21 Montréal, 21 juillet 1976



La sécurité agricole

= des coûts moindres
et un rendement meilleur



Conseil canadien
de la Sécurité



Le prochain numéro
de la TCN
sera publié le 4 août

Le producteur de lait américain: \$1.53
de moins que son coût de production

page 7



L'opinion rurale

Du lait, du fromage, du beurre, du veau, du boeuf, c'est vachement bon!

Sommes-nous conscients, producteurs laitiers, que les médias d'information font beaucoup de tapage (ils nous nuisent certainement) autour de la situation que nous vivons présentement via l'écoulement au ralenti de nos produits laitiers?

Si autant de publicité était faite en vue d'une plus grande consommation de ces mêmes produits laitiers, la situation serait moins catastrophique ou peut-être n'existerait-elle pas du tout....

Mais nous aurions avantage à faire nous-même un petit examen sur le sujet:

- 1) quand nous recevons des visiteurs à la maison - revalorisons-nous les produits laitiers en les mettant à la première place sur nos tables?
- 2) à l'occasion de noces, de banquets - exigeons-nous que sur les tables apparaissent du lait, du fromage, du beurre et pourquoi pas du boeuf local ou du veau au menu?
- 3) exigeons-nous de nos enfants qu'ils consomment ces mêmes produits qui

sont bons pour leurs dents et leur santé en général (ce sont là de bonnes habitudes à leur donner dès le bas âge)

4) à l'occasion de réception chez les gens de la ville - au lieu de la traditionnelle bouteille de vin - pourquoi pas un gallon de lait offert à l'hôtesse?

5) A la fin de l'identification de notre ferme - pourquoi ne pas ajouter "ici, nous produisons du lait de qualité ou du boeuf de qualité"? La propreté de nos bâtiments de ferme et de nos bovins incitera les urbains à consommer plus de produits laitiers.

Ne sommes-nous pas tenté de remettre le domaine de la publicité à notre UPA ou au gouvernement...chacun des producteurs laitiers a une responsabilité individuelle au chapitre de la publicité - leurs épouses aussi.

Voilà ce qui ressort de la dernière réunion de douze équipiers (6 couples)

des C.M.R. de Warwick, Qué.
par Lise Pépin

Ce que je pense des "gros" qui veulent détruire l'agriculture "québécoise":

Je suis une femme de cultivateur et je suis "révoltée" de la situation actuelle. Celle-ci nous touche particulièrement car nous avons notre ferme seulement depuis le 1er janvier 76. L'Office du Crédit agricole nous prêta "à condition" de s'acheter "au moins 6 vaches". Il fallait absolument "grossir", produire beaucoup plus, autrement on ne nous prêtait pas car on jugeait que la ferme en question n'était pas assez rentable. C'est ce qu'on a fait. Et voilà, nous avons réussi à "produire plus": "le double de l'an dernier". Nous avons nourri les bêtes comme il se doit; nous nous sommes endettés pour acheter du foin, de la moulée. Et maintenant, que nous pourrions bénéficier de cela, il faut arrêter. On nous donne un quota de 4,437 lb gras quand nous pouvons en produire au moins 8,500 lb de gras. Ce cher M. Whelan nous donne une puissante claque avec sa belle politique. Que fait-il pour venir en aide à de jeunes producteurs en difficultés "graves" comme nous? Nous ne

pourrons pas tenir longtemps étant donné qu'il nous a fallu améliorer bien des choses sur cette ferme. On n'encourage pas la relève de cette façon car on ne la protège pas du tout.

Si la trop grande quantité de poudre de lait est la cause de ce qui nous arrive, mais qu'on la détruit donc.

Au sujet de l'article sur le veau de lait paru dans l'édition du 16 juin 76, p. 7, j'en suis déçue. On voit bien que ces messieurs ne connaissent rien à la chose. Savez-vous quel est le prix du veau de lait au "marché du Bétail de l'Est" à Montréal? Le 28 juin 76, on nous a payé 35¢ et 36¢ la livre pour 2 veaux "très beaux": des veaux (engraissés au lait chaud pur, non dilué) pesant respectivement 202 et 232 lb. Qu'en dites-vous?

Encore des "gros" qui rient de nous. Ils nous paient bien le prix qu'ils "veulent" bien payer. On en a assez de travailler à perte. Ce sont eux qui font l'argent, et nous: les dettes. Le consommateur ne paie pas moins cher sa viande même si les prix payés aux producteurs baissent de façon effrayante.

Il faudrait un organisme pour veiller à la stabilité des prix pour qu'ils soient plus justes pour nous, en nous permettant de faire un peu de profit, en considérant nos dépenses. Peut-être l'UPA devrait-elle agir pour aider les cultivateurs dans ce domaine?

On en a marre de tout ça, de tous ces gros qui nous étouffent de toutes parts. Et dire que dans le moment on parle d'augmenter le salaire des juges d'au moins \$9,000 chacun. Ces "pauvres" "pauvres" ne peuvent pas arriver avec leur "petit \$33,000." On se moque "du monde ordinaire".

Que fait-on de nous qui travaillons 7 jours sur 7? Au lieu de nous augmenter comme tout le monde, on baisse nos revenus sans sourciller. Pour cela, M. Trudeau voudrait qu'on lui dise "merci". On s'en souviendra aux élections, M. Trudeau. Vous tous aussi, j'espère.

Mme R. Bergeron
Ste-Ursule

Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC
ET ASSOCIÉS

2100 DRUMMOND
MONTREAL, H3G 1X5 TEL.: 288-2152

Pourquoi cette déchéance?

Notre société est bien malade. Où et comment les jeunes courageux qui aiment la terre pourront-ils trouver de l'espoir dans une société qui se déshumanise? Car, c'est déshumaniser les hommes que de les exhorter à l'assistance sociale au lieu de les aider à rester de braves fermiers.

Réaliser un peuple de paresseux semble être l'idéal de nos gouvernements. Que MM. Trudeau et Bourassa considèrent l'agriculture du Québec comme un artisanat est une preuve d'incompétence législative. Quand on voit des assistés sociaux en santé subventionnés et que l'on voit jeter du lait, quand des enfants en sont privés.

Une jeune épouse de cultivateur me disait: "On m'aurait volé \$2,000 à la pointe d'un fusil que le crime m'aurait semblé moins grand..." Mais ce que les législateurs viennent de faire aux producteurs de lait jusque là respectueux des autorités, est un geste révoltant. Se faire voler par des escrocs c'est un incident dont on est prévenu et contre lequel on peut se protéger. Mais voir une nation

comme la nôtre enlever à sa jeunesse agricole l'espoir, c'est un crime punissable et le peuple est impuissant. C'est faire perdre la foi en nos dirigeants.

Le ministre de l'Agriculture à Ottawa est un amateur d'élevage d'animaux à boeuf qui semble n'avoir qu'une obsession: garder le marché des viandes pour l'ouest du Canada. Dépenser des milliards pour élever des habitués de l'assistance sociale c'est contrôler un peuple par la servitude. Tandis qu'octroyer à l'occasion les producteurs de lait pour solutionner des problèmes occasionnels ce semble irréalisable.

1975 a été une année record en production laitière, mais 1976 pourrait bien être différente. L'imprévoyance du Premier ministre du Canada et de son ministre de l'Agriculture auront causé deux déchéances: création de parasites humains, fruits de l'exode rural, perte de confiance dans l'administration gouvernementale.

Clovis Viens
St-Césaire, Iberville

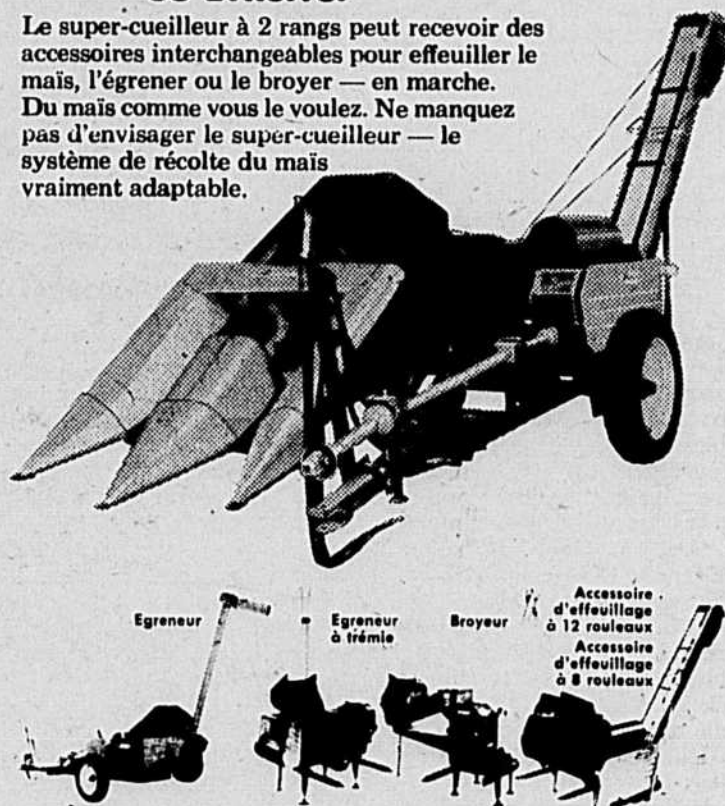
Q
QUESTION

UN SUPER-CUEILLEUR PEUT-IL RAMASSER MON MAÏS COMME JE LE VEUX?

R
REPONSE

OUI, UN SUPER-CUEILLEUR À 2 RANGS PEUT EFFEUILLER LE MAÏS, L'ÉGRENER OU LE BROIER, EN RANGS LARGES OU ÉTROITS.

Le super-cueilleur à 2 rangs peut recevoir des accessoires interchangeables pour effeuiller le maïs, l'égrener ou le broier — en marche. Du maïs comme vous le voulez. Ne manquez pas d'envisager le super-cueilleur — le système de récolte du maïs vraiment adaptable.



NEW IDEA C'EST MIEUX!



DOSQUET - Maheu & Frère Ltée
DRUMMONDVILLE - Guilbault
Hydraulique Inc.
GRANBY - Aubin & St-Pierre Inc.
LACHUTE - Léonard Ménard
L'ASSOMPTION - S.C.A.
MAGOG - P. Lacroix Equip. Enrg.
PARISVILLE - S.C.A. de St-Jacques
PIKE RIVER - Déragon Equip. Enrg.
PLAISANCE - Léonard Ménard
RIVIÈRE DU LOUP - Tardif & Frère Enrg.
ST-ANICET - Caza Supp. & Serv. Enrg.
ST-BARTHÉLÉMY - Garage P. Dugré
ST-CASIMIR - S.C.A. Régionale
ST-CLET - M. Séguin Enrg.

ST-HYACINTHE - Aubin & St-Pierre Inc.
ST-JACQUES - S.C.A. de Montcalm
ST-JEAN PORT-JOLI - Co-op de la Côte-Sud
ST-LOUIS-DE-GONZAGUE - Garage St-Louis Enrg.
ST-LUDGER - R. Boulanger
STE-MARGUERITE - Dorchester Equip. Enrg.
STE-MARTINE - C. Aganier Ltée
ST-PASCAL - Co-op de la Côte-Sud
ST-PRIME - Lamontagne Equip.
ST-VALLIER - S.C.A.
VICTORIAVILLE - Maheu & Frère Ltée.



Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L-2P2,
Tél.: 288-8141

DIRECTEUR:

Jean-Marc KIROUAC
RÉDACTEUR EN CHEF:
Pierre COURTEAU

RÉDACTRICE et MAQUETTISTE:

Mme Rosaline D. LEDOUX
GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:

J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:
Colin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition Montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:

Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$3; 3 ans, \$7; 5 ans \$10.

Chèque ou mandat.

Non responsable de l'argent

Dépôt légal — 3e trimestre 1976
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe



Editorial

François DAGENAIS

Une assurance revenus pour hommes d'affaires

Le régime de stabilisation des revenus pour les producteurs de bœuf a été présenté par la Commission à la Fédération des producteurs de bovins au cours des dernières semaines. Il a été discuté par les producteurs qui y ont proposé les amendements qui s'imposaient. Certains de ces amendements ont déjà été acceptés par les membres de la Commission, les autres sont en discussion et devraient l'être bientôt, concernant les F1 et les abattages entre 350 livres et 850 livres. Une fois que ces questions auront été réglées, les hommes d'affaires que sont les producteurs devraient normalement signer leur contrat et aussi stabiliser tout ce secteur agricole au Québec, secteur qui a beaucoup trop souffert de l'instabilité du marché.

La stabilisation des revenus pour les producteurs agricoles a été demandée par l'Union des producteurs agricoles depuis plusieurs années. L'UPA a obtenu une acceptation de principe de la part du Cabinet des ministres à l'automne 1974 à la suite des manifestations qui s'étaient déroulées sur l'ensemble du territoire québécois.

La demande de revenus équivalents à celui de l'ouvrier spécialisé s'était concrétisée dans la loi de stabilisation des revenus agricoles. Contrairement à la loi fédérale qui est basée sur la moyenne des prix des cinq dernières années, celle du provincial est basée sur un coût de production qui fut établi par les représentants de l'UPA, de la Fédération des producteurs de bovins du Québec et ceux du ministère de l'Agriculture. Bien que certains points du coût de production demeurent en litige entre les producteurs et le gouvernement, il semble suffisam-

ment réaliste pour pouvoir s'en servir comme base pour un plan de stabilisation.

Depuis deux ans, les producteurs de bovins recevaient une subvention qu'il fallait négocier à chaque année. Cette subvention n'était jamais assurée et toujours à la merci d'une décision politique défavorable. Or, un secteur économique ne peut continuer à fonctionner dans une telle incertitude. C'est pour cette raison qu'un régime d'assurance s'imposait. Ce régime n'est pas du bien-être social mais bien une assurance. La seule différence avec les autres régimes d'assurance, comme le feu ou le vol, découle du fait que le gouvernement paie les deux tiers de la prime alors que le producteur paie l'autre tiers.

Le régime n'est pas obligatoire. Ceux qui aiment mieux ne pas être embêtés par une telle assurance ont tout simplement à ne pas y adhérer. Ils devraient se rendre compte qu'il n'y aura pas de subvention pour couvrir la différence entre le marché et le coût de production comme par les années passées car la compensation proviendra de la loi de stabilisation et sera accessible à ceux qui auraient signé leur contrat.

Le régime proposé par la Commission aux producteurs de bovins demeure très compliqué même s'il a été amendé à plusieurs reprises depuis quelques mois, suite aux représentations des producteurs. Il ne faut pas oublier qu'un tel régime doit couvrir tous ceux qui en ont véritablement besoin. Pour cette raison il faut que la Commission tienne compte des particularités rencontrées par les différents groupes de producteurs car restreindre l'entrée des producteurs serait jugé discriminatoire et laisserait croire

aux producteurs que le gouvernement, au lieu de protéger les revenus, désire restreindre ses investissements dans le secteur agricole au Québec.

Il faut donc que le régime permette l'abattage entre 350 et 850 livres. Actuellement si un producteur vend un bouillon pour abattage au poids de 700 livres il n'est pas couvert par le régime. Plusieurs producteurs vendent leurs bovins à ce poids et il semble que les consommateurs l'apprécient. Dans de telles conditions, ces producteurs doivent bénéficier d'une couverture adéquate.

L'autre élément fondamental dont il faut que la Commission tienne compte c'est la production de F1. A partir de 1972 le ministère de l'Agriculture du Québec a encouragé les producteurs laitiers à se lancer dans la production du bœuf et ce, avec des races laitières. Ces producteurs doivent pouvoir bénéficier de la loi de stabilisation des revenus sinon le régime ne vaudra rien dire pour un grand nombre de producteurs.

Si, à la date limite d'inscription, un grand nombre de producteurs désireux d'adhérer au régime n'ont pu le faire à cause de certains règlements trop restrictifs, il faudra que la Commission révise sa position et ce sera le rôle de la fédération de défendre ses membres. La Commission devra se montrer ouverte au dialogue et se rendre à l'évidence qu'elle négocie avec des hommes d'affaires qui veulent s'assurer face aux fluctuations du marché. Disons enfin que la Commission semble très intéressée à discuter avec les producteurs et que ce climat sera maintenu.

Établissement d'une nouvelle base pour le prix des céréales fourragères sur le marché intérieur

La Commission canadienne du blé et l'Office canadien des provendes ont annoncé qu'ils avaient conclu une entente concernant l'établissement des prix du blé, de l'avoine et de l'orge de qualité fourragère sur une base compétitive avec les prix du maïs, pour les ventes de la Commission sur le marché intérieur. Cette entente fait suite à l'annonce faite le 31 mai par le gouvernement fédéral concernant les modifications de la politique des céréales fourragères qui entreront en vigueur à la prochaine campagne agricole qui débutera le 1er août 1976.

L'échelle des prix à laquelle en sont venus les deux organismes tient compte de la valeur fourragère du blé, de l'avoine et de l'orge par rapport à celle du maïs des États-Unis, celui-ci étant la principale céréale de remplacement des céréales canadiennes, dans l'industrie canadienne du bétail à tout le moins, de même que l'indicateur le plus important des marchés internationaux des céréales fourragères. L'essentiel de la nouvelle politique consiste dans le fait que les prix des céréales fourragères canadiennes seront liés aux prix du maïs des États-Unis importé dans l'Est du Canada et cela, de façon à s'assurer que ces céréales demeurent concurrentielles avec le maïs américain quant aux principales utilisations de céréales fourragères au Canada.

Il s'agira cependant d'un rapport de prix souple qui s'adaptera aux changements qui surviendront dans les niveaux de prix du tourteau de soja par rapport aux prix du maïs. Cela s'explique par le fait que la valeur fourragère des céréales provient surtout de leur teneur en protéines et en énergie, teneur qui varie d'une céréale à l'autre. Comme le blé, l'avoine et l'orge ont tous trois une valeur supérieure en

protéines et inférieure en énergie au maïs, leur valeur fourragère par rapport à ce dernier fluctue suivant les prix du marché pour les sources de protéines supplémentaires utilisées pour obtenir l'équilibre énergie-protéine désiré dans les rations alimentaires. Lorsque le blé, l'orge et l'avoine remplacent le maïs, il peut être nécessaire de recourir à une source d'énergie supplémentaire; une partie des besoins en protéines supplémentaires se trouve toutefois satisfaite. La principale source de protéines fourragères supplémentaires, en Amérique du Nord, est le tourteau de soja, d'où son utilisation comme indicateur de la valeur protéique, pour l'établissement des prix.

Des valeurs "repères" ont ainsi été établies, valeurs qui mettent en parallèle le blé, l'avoine et l'orge d'une part, et le maïs d'autre part, à un niveau donné du rapport de prix maïs-tourteau de soja. Par exemple, les valeurs-repères ont été établies comme suit, à un poids égal, pour un rapport de prix maïs-tourteau de soja de 1.8 à un:

- Blé (Utilité, n° 3): 102% de maïs (maïs américain n° 3 jaune)
- Avoine (n° 1 d'alimentation): 87.5% de maïs (maïs américain n° 3 jaune)
- Orge (n° 1 d'alimentation): 92.5% de maïs (maïs américain n° 3 jaune)

On prévoit que ces rapports seront valables aussi longtemps que le coût à terre des tourteaux de soja à 49%, à Montréal, est de 1.8 fois celui du maïs au même endroit. Cependant, les valeurs relatives qui figurent ici, fluctuent selon les changements qui se produisent relativement au rapport établi. Par exemple, si le rapport de prix maïs-tourteau de soja est de 1.5 pour un, le blé sera évalué à 99%, l'avoine à 85.6% et l'orge à 90.6% de la valeur du maïs. D'autre part, si le rapport de prix maïs-

tourteau de soja grimpe à 2.5 pour un, par exemple, le blé, l'avoine et l'orge seront donc respectivement évalués à 109%, 91.9% et 96.9% du prix du maïs.

Le rapport de prix actuel maïs-tourteau de soja, à Montréal, est d'environ 2.2 à un. L'an dernier, le rapport a été la plupart du temps d'environ 1.7 pour un, mais il a changé en raison des perspectives d'approvisionnement relativement plus serrées pour le soja que pour le maïs, pour l'année qui s'en venait. Au cours de la crise des protéines que l'on a connue en 1973, le rapport est monté à 5 à un.

Outre la souplesse qui les caractérise, les valeurs-repères seront également pourvues d'une marge de tolérance destinée à répondre aux facteurs du marché autres que les facteurs relatifs à la stricte valeur fourragère. Celles-ci sont établies à $\pm 2\%$ pour le blé et l'orge et $\pm 4\%$ pour l'avoine. La raison d'être de cette plus grande tolérance dont bénéficie l'avoine est le fait que l'avoine concurrence moins directement le maïs fourrager que ne le font les deux autres céréales et qu'elle est généralement plus touchée par d'autres facteurs tels que les conditions de l'offre. Bien que ces tolérances soient prévues pour ajouter à la souplesse du système des valeurs-repères, on ne pense pas devoir y recourir très souvent.

Lorsque ce système de prix entrera en vigueur le 1er août, la Commission canadienne du blé, offrira dès le début des céréales sur une base de "livraison immédiate" et "au comptant" seulement, en entrepôt à Thunder Bay. On annoncera les prix aux environs de 10 heures chaque matin, et ces prix demeureront en vigueur jusqu'à la fermeture du marché, le même jour; ces prix se fondent sur l'évaluation du coût à terre du maïs américain à Montréal

(compte tenu du cours du change et d'un tarif de 8 cents par boisseau). Les valeurs concurrentielles du blé, de l'avoine et de l'orge, à Montréal, seront alors modifiées pour tenir compte des frais de transport et de manutention des céréales entre Thunder Bay et Montréal; on obtiendra ainsi les prix en entrepôt à Thunder Bay. Ces frais de transport et de manutention sont actuellement de 29¢, 26¢ et 27¢ par boisseau pour le blé, l'avoine et l'orge respectivement.

Les ventes de la Commission canadienne du blé dans les Prairies et sur les marchés de la Colombie-Britannique seront effectuées par l'intermédiaire de sociétés possédant un réseau de silos et agissant à titre d'agents de la Commission; les prix se fonderont sur le prix à Thunder Bay moins les frais de transport au point de destination. Les frais de transport reposent sur les tarifs de la passe du Nid-de-Corbeau, plus une allocation pour tare. Les offres de la Commission canadienne du blé concernant un client en particulier, au cours d'une période commerciale donnée, peuvent être sujettes à une limitation maximale sur une base arrêtée par les deux organismes.

L'implantation de ce nouveau système de base de prix coïncide avec les changements majeurs survenus dans le programme d'aide au transport des céréales fourragères qui a couvert une partie des frais de transport des céréales de l'Ouest destinées au marché intérieur, à l'extérieur des Prairies, depuis 1941. Le gouvernement a décidé de supprimer l'aide apportée au transport vers la plupart des points situés entre Thunder Bay et Montréal; le centre du Québec et la Colombie-

suite à la page 16



Agriculture/Information

Nouveau directeur à la Station de recherche de St-Hyacinthe

QUÉBEC — Le ministère de l'Agriculture du Québec annonce la nomination de M. Pierre Lavigne au poste de directeur de la Station de recherche agricole de St-Hyacinthe. M. Lavigne a obtenu sa licence en Sciences agronomiques de l'Institut agricole d'Okla en 1962, et sa maîtrise en Sciences de l'Université du Vermont en 1965.

M. Lavigne a été chargé de recherche en malherbologie au service de la Défense des Cultures du MAQ de 1965 à 1972. Il a été responsable de la section de malherbologie de ce même service de 1972 à 1976.

Pierre Lavigne est un membre très actif au sein des divers comités et commissions de malherbologie. Il a été, en 1966, rapporteur de synthèse du Comité canadien de Malherbologie, section de l'Est. Il fut président de ce comité en 1971. Il a été représentant du Québec à l'Exécutif national du Comité canadien de Malherbologie de 1971 à 1972 et président de la Commission de Malherbologie du Québec de 1973 à 1975.

Le nouveau directeur a agi comme régisseur intérimaire de la Station de recherche agricole de St-Hyacinthe pendant une période de sept mois en 1969. Il a donné des cours aux étudiants de l'I.T.A. et de l'Université Laval et a écrit plusieurs articles de vulgarisation dans des périodiques agricoles.

Il est membre de l'Ordre des Agronomes du Québec et de la "Weed Science Society J. America", ainsi que de plusieurs comités du C.P.V.Q.

Journée champêtre dans la région du Richelieu

L'équipe du ministère de l'Agriculture dans la région du Richelieu invite tous les producteurs agricoles de la Région à venir en grand nombre à la journée agricole qui aura lieu le dimanche 25 juillet et où l'on abordera des sujets forts intéressants.

Programme de la journée:

1h00 : Mot de bienvenue par M. Jean-Bernard Prieur, coordonnateur régional et M. Pierre Lavigne, directeur de la Station de recherche

1h15 : Visite de la Station de recherche

1h30 : Les céréales et la régie, par Denis Bastien, Simon Guertin et Raymond Dequoy

2h00 : Les semis hâtifs au niveau de la ferme et les semis à la volée

2h30 : Herser ou ne pas herser par Denis Bastien, Simon Guertin, Raymond Dequoy

3h00 : Les variétés de céréales; obtention d'une variété adaptée au Québec et évaluation des variétés, avec Denis Bastien

3h30 : Avoine dormante et céréale enrobée semée à l'automne

C'est là un programme varié et assez complet qui permettra aux producteurs de se renseigner davantage et qui les aidera sans doute à obtenir de meilleurs rendements dans leurs champs.

C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer le 25 juillet à l'ITA de St-Hyacinthe 3230 rue Sicotte à 1h00.

Semaine nationale de la sécurité agricole

Pour plus de sécurité et moins d'accidents à la ferme

QUÉBEC — Dans le cadre de la Semaine nationale de sécurité agricole qui se déroulera du 25 au 31 juillet 1976, le ministère de l'Agriculture du Québec tient à rappeler aux agriculteurs qu'ils doivent se montrer prudents dans l'utilisation du tracteur et des autres machines aratoires.

De 1963 à 1976, il y a eu en effet 91 accidents mortels au Québec, impliquant chaque fois un tracteur; 42 de ces accidents se sont produits sur la route et 49, à la ferme.

Comme la majorité des accidents qui se produisent à la ferme sont causés par des renversements de tracteur, il est recommandé de doter ce véhicule d'un cadre de sécurité; par ailleurs, pour prévenir les accidents de la route, tous les tracteurs devraient être munis d'une plaque phosphorescente. Pendant les trois dernières années (1973-74-75), selon les statistiques de la Sûreté du Québec, les accidents de tracteur ont entraîné la mort de 41 personnes en 1973, soit 20 adultes et 2 enfants, 15 adultes et 10 enfants en 1974, et 7 adultes et 3 enfants en 1975. L'année 1975 a connu une réduction des accidents (10 victimes) par rapport aux deux années précédentes (25 victimes en 74 et 22 en 73), et il est à souhaiter que cette baisse se poursuive au cours de l'année 1976. Soulignons que ces chiffres ne comprennent que les accidents où des agents de la Sûreté du Québec ont été demandés et qu'ils n'englobent pas les accidents occasionnés par autre chose que le tracteur tels que la négligence dans l'entretien des bâtiments, des installations électriques ou encore dans la manipulation de produits chimiques (herbicides, insecticides...). Rappelons qu'au cours de la seule année 1967, au Québec, 577 véhicules de ferme furent impliqués dans des accidents plus ou moins graves.

Les accidents n'ont aucun respect pour l'âge et l'expérience, et, pour cette raison, les agriculteurs doivent prendre conscience que seules la prévoyance et la prudence pourront éviter de malheureuses pertes de vie.

La sécurité dans l'utilisation de la machinerie agricole

La plupart des accidents qui se produisent à la ferme sont presque toujours le résultat d'une négligence dans le maniement de la machinerie agricole.

Le tracteur est, parmi les machines aratoires, la première cause des accidents de la ferme. De plus en plus puissant et difficile à manier, le tracteur est aussi un véhicule instable et facile à renverser à cause du déséquilibre de poids entre l'avant et l'arrière, et de la grande force motrice localisée dans les roues arrière. C'est pourquoi il est fortement recommandé de ne jamais confier sa conduite à une personne inexpérimentée ou à un enfant ne pouvant atteindre toutes les commandes. Le tracteur n'est cependant pas la seule cause d'accidents et voici quelques conseils à suivre pour une utilisation préventive de la machinerie aratoire:

- 1- On doit toujours s'assurer que la jeune main-d'œuvre possède l'expérience pour conduire un tracteur ou toute autre machine aratoire; sinon, il faut prendre le temps de lui donner la formation nécessaire.
- 2- On doit se rappeler qu'il n'y a pas de place pour un deuxième passager sur un tracteur et, pour cette raison, il faut refuser à un enfant de faire un tour.

3- Il est fortement recommandé de porter des vêtements appropriés (casques, chaussures de sécurité, gants, etc.).
Il faut mettre de côté les vêtements amples qui pourraient se prendre dans le mécanisme d'une machine.

4- Il faut éviter de circuler trop vite sur les collines ou encore d'effectuer un virage brusque.

5- On ne doit jamais accélérer pour dégager les roues arrière du tracteur lorsqu'elles sont embourbées; il faut reculer ou avancer lentement et ne jamais relâcher brusquement la pédale d'embrayage, ce qui aurait pour effet de faire basculer le véhicule vers l'arrière. Il est préférable de deman-

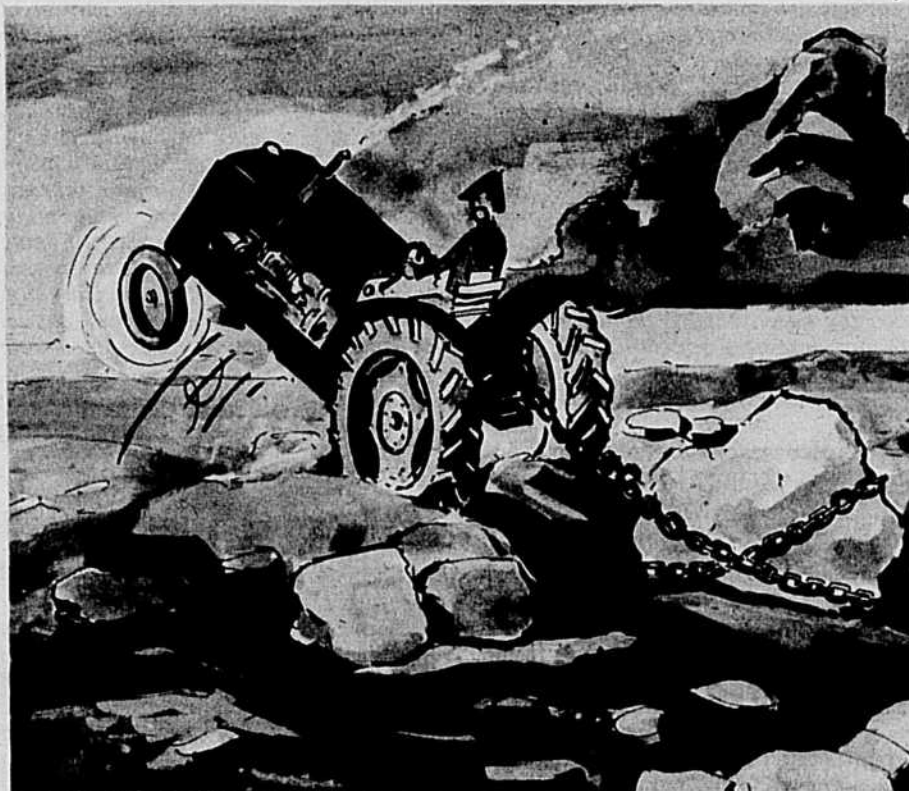
der de l'aide si les premières tentatives ne donnent aucun résultat.

6- Il faut toujours arrêter une machine avant de tenter de libérer son mécanisme d'un obstacle quelconque.

L'exploitation agricole, comme toute entreprise mécanisée, recèle de nombreux dangers et, dans le but d'éviter de malheureux accidents, l'exploitant doit respecter toutes les normes de sécurité.

La manipulation des produits chimiques à la ferme

À chaque année, les cultivateurs doivent utiliser de nombreux produits chimiques, herbicides et insecticides, dans le but de protéger leurs cultures. Cependant, il faut se rappeler que ces produits



Quand les roues arrière du tracteur sont embourbées, on ne doit jamais accélérer pour tenter de les dégager; il faut reculer ou avancer lentement et ne jamais relâcher brusquement la pédale d'embrayage, ce qui aurait pour effet de faire basculer le véhicule vers l'arrière. Il est préférable de demander de l'aide si les premières tentatives ne donnent aucun résultat.

Nouveau directeur à la Station de recherche agricole de Deschambault

QUÉBEC — Le ministère de l'Agriculture du Québec annonce la nomination de M. Jean Genest, agronome, au poste de directeur de la Station de Recherche agricole de Deschambault. M. Genest a obtenu son baccalauréat en Sciences agronomiques de l'Université Laval en 1964, et sa maîtrise en Sciences agronomiques de l'Université McGill en 1969.

Chargé de recherche en grande culture à la Ferme expérimentale de L'Assomption de 1964-1970, il fut, à partir de 1970, chargé de recherche dans les plantes légumineuses et le maïs à la Station de Recherche de Lennoxville jusqu'à sa nomination à Deschambault. Nommé membre du Conseil d'administration du Conseil des Producteurs végétaux du Québec en 1969, il en est le vice-président depuis 1973. Il a été président du comité des plantes industrielles de 1969 à 1972. Il est président du comité des herbages depuis 1972, et aussi président du comité du maïs. Membre du comité Opération-luzerne, il a été juge des concours 1974 et 1975.

Il est l'auteur de nombreux articles scientifiques sur l'établissement des plantes fourragères et la culture du maïs, et contribue régulièrement à la chronique du Bulletin des agriculteurs intitulée "La recherche à notre portée".

Membre des sociétés canadienne et américaine d'agronomie, il est vice-président de l'Ordre des agronomes du Québec depuis 1975 et a été président de la section des Cantons de l'Est de l'Ordre des agronomes en 1971-72.

renferment des éléments dangereux pour la santé de l'homme et, c'est pourquoi, il est dans son intérêt de les utiliser avec prudence.

On compte plus de 2,500 insectes différents, 1,000 espèces de mauvaises herbes et de plusieurs centaines de maladies et de petits animaux qui, chaque année, détruisent environ le tiers des productions agricoles et ce, malgré l'application d'antiparasitaires. Les producteurs agricoles se voient donc dans l'obligation d'utiliser des produits chimiques, mais ils doivent se montrer prudents dans leur manipulation et leur entreposage. Voici les règles élémentaires de sécurité à suivre avant d'appliquer ou d'entreposer des produits toxiques:

- 1- Bien lire les étiquettes et en suivre toutes les recommandations.
- 2- Porter un vêtement protecteur si le fabricant le recommande.
- 3- Se laver après l'utilisation de produits chimiques pour s'assurer de l'absence de tout résidu sur la peau; changer de vêtements dès la fin de l'opération.
- 4- S'informer de la location du centre anti-poison le plus rapproché.
- 5- Appeler immédiatement un médecin en cas d'accident et lui remettre l'étiquette ou le contenant du produit concerné.
- 6- Entreposer les contenants pleins ou entamés dans un endroit sec et bien aéré, et s'assurer que chaque produit soit bien identifié.
- 7- Garder les produits toxiques hors de la portée des enfants et des animaux.
- 8- Conserver les antiparasitaires dans leur contenant original; ne jamais les transvider dans des bouteilles de bière ou d'eau gazeuse.
- 9- Se débarrasser des contenants vides en les jetant dans un dépotier approprié; ne jamais vider les contenants dans un fossé ou dans tout autre endroit qui permettrait au liquide de s'échapper, risquant ainsi la contamination des aliments du bétail ou de l'eau.
- 10- Éviter de travailler face au vent afin que les vapeurs ou la brume ne puissent vous atteindre; il est d'ailleurs fortement recommandé de ne jamais procéder à l'application de produits chimiques lorsqu'il y a du vent.

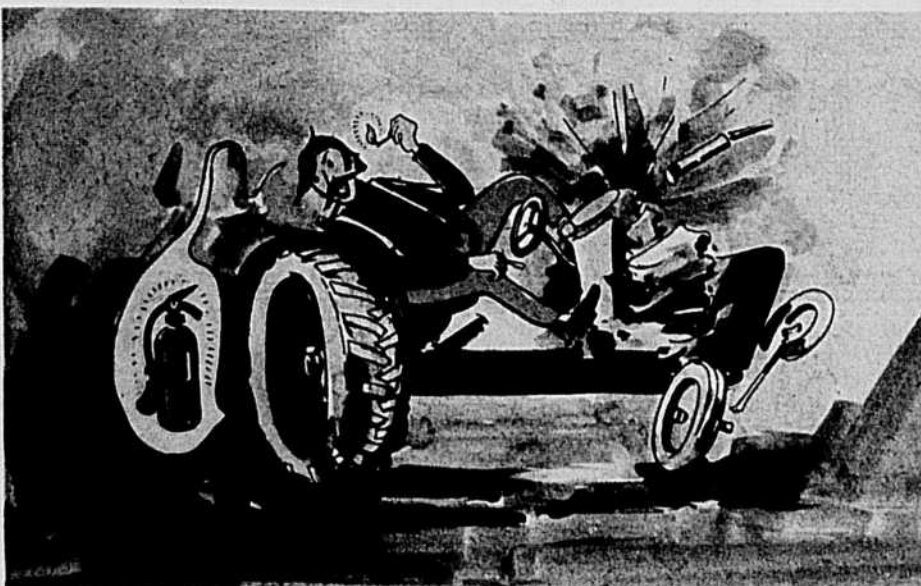
Les produits chimiques sont nécessaires, mais ils peuvent devenir très dangereux si l'on ne se conforme pas aux directives du fabricant.

Vos bâtiments et votre cour

Les bâtiments de ferme et les cours recèlent plusieurs causes d'accidents. Ces causes sont faciles à éliminer si on prend la peine de bien surveiller ces lieux.

Il faut d'abord s'assurer d'un bon éclairage à l'intérieur des bâtiments. On doit aussi voir à ce qu'il ne manque pas de barreaux aux échelles, ni de rampes aux escaliers; il faut également bien nettoyer les marches d'escalier et ne jamais les encombrer de paille ou de foin. Les outils doivent enfin être toujours bien rangés et les trappes à foin protégées par une porte de sécurité.

Par ailleurs pour éviter les dangers d'électrocution ou de feu, il est conseillé de ne jamais surcharger les circuits, de se méfier des installations électriques mal faites ou non conformes aux normes et de remplacer du filage en mauvais état. L'humidité et l'électricité ne font pas bon ménage et c'est pourquoi on ne doit jamais toucher à des installations électriques dans des endroits humides ou mouillés. On doit également réparer un paratonnerre endommagé, ranger les produits inflammables dans des contenants sécuritaires et dans des lieux appropriés, et ne jamais fumer ou utiliser des allumettes dans les bâtiments.



Dans le cadre la semaine nationale de sécurité agricole le ministère de l'Agriculture du Québec vous rappelle également que le carburant peut devenir un explosif dangereux si on ne prend pas toutes les précautions qui s'imposent. S'il vous arrive de trop remplir un réservoir, il faudrait attendre alors au moins dix minutes afin de permettre à la vapeur de se mélanger avec l'air. Il ne faut d'autre part jamais utiliser de l'essence pour lever un moteur ou des pièces. Finalement, il ne faut jamais fumer ou utiliser des allumettes en présence de carburant.

La sécurité agricole, — c'est votre responsabilité!

QUÉBEC — Avec le retour de l'été, de nombreux accidents seront encore à déplorer sur les fermes du Québec. Il serait facile d'en éviter plusieurs si l'on se donnait la peine de se renseigner sur son équipement et d'appliquer les règles élémentaires de sécurité.

De façon globale, l'ignorance des possibilités et des limites de la machinerie agricole, d'où découle une mauvaise utilisation, est une des principales causes des accidents de la ferme. Soulignons également l'utilisation non-conforme aux directives du fabricant des insecticides et des herbicides, et le manque de prudence dans l'entreposage de ces produits toxiques. Notons finalement que plusieurs des victimes sont des enfants et que la moyenne d'âge des accidentés se situe entre 10 et 30 ans.

Les propriétaires d'exploitations agricoles devraient rappeler à leurs enfants et aux travailleurs inexpérimentés qu'on ne s'improvise pas fermier. Il serait à l'avantage de tout producteur d'initier sa main d'oeuvre à un usage préventif de la machinerie, de lui accorder des périodes régulières de repos et de l'inciter à porter des vêtements appropriés (casques, chaussures de sécurité, gants, etc.). Il faudrait également éloigner des lieux de travail les enfants en bas âge et les visiteurs sans expérience. En ce qui concerne les produits chimiques, la règle de base consiste à bien lire les étiquettes, à en suivre toutes les instructions et à se montrer prudent lors de l'entreposage. Soulignons également l'importance de doter son tracteur d'un cadre de sécurité.

L'application de ces normes de sécurité contribuera à la bonne marche de l'entreprise agricole en protégeant la vie et la santé de ceux qui y travaillent.

En matière de sécurité agricole, la vigilance est de règle.

- Le magnésium - Un élément important du sol

Depuis quelques années, beaucoup d'efforts ont été déployés pour évaluer les taux d'application de l'azote, du phosphore et de la potasse, en fonction des besoins des cultures et des résultats des analyses de sol; il en est résulté des grilles de fertilisation. Pendant ce temps, on ne s'est guère préoccupé du magnésium, il fut traité comme un élément secondaire d'importance négligeable.

En Europe, l'application massive d'azote et de potasse a fait augmenter sensiblement les rendements en fourrages. Par contre, durant cette même période, la production de lait et de viande s'est effondrée dans certains secteurs parce qu'on avait négligé le magnésium; les animaux en pâturage étaient atteints de multiples maladies (diarrhée, stérilité, tétanie, etc.). On avait oublié de rendre aux sols tous les éléments exportés par les plantes et lessivés dans les eaux de drainage; seuls les trois éléments majeurs, l'azote, le phosphore et la potasse, avaient été restitués.

Antagonisme

On sait aujourd'hui que l'application abusive de certains éléments entraîne la disparition d'autres éléments à cause des effets antagonistes. L'effet antagoniste sur l'absorption provient du fait que les éléments monovalents (ex.: potassium) sont plus mobiles et se diffusent plus facilement dans la solution du sol et rejoignent les racines plus rapidement que les bivalents (ex.: magnésium). La formation de composés insolubles, donc non disponibles pour la plante, par suite de l'excès d'autres éléments est une autre forme d'antagonisme: le phosphore dans les sols acides forme des phosphates de fer, d'aluminium et de manganèse.

La proportion des éléments dans le sol doit donc avoir priorité sur la quantité absolue de ces mêmes éléments. En effet, les applications massives de potassium occasionnent souvent des déficiences en magnésium. Un sol bien équilibré possède un rapport Ca: Mg: K (basé sur la teneur en lb/acre d'éléments échangeables) de 10:1:1 ou 10:1:2. Si la teneur en Mg est inférieure de beaucoup à ce rapport, une déficience est à craindre: 100 lb/acre de Mg échangeable est considéré comme seuil de carence.

Rôle du magnésium

Le magnésium joue un rôle important dans la plante et l'animal. Une carence en magnésium occasionne une réduction de la photosynthèse et un jaunissement des feuilles car le magnésium est un constituant de la chlorophylle.

Il joue également un rôle important dans la synthèse et le transport des hydrates de carbone, des protéines, des vitamines, etc.

Symptômes de déficience

A cause de la grande mobilité du magnésium dans la plante, les jeunes feuilles puisent le magnésium des vieilles feuilles si bien que les premiers symptômes de carence apparaissent sur les vieilles feuilles (à la base de la plante). C'est d'abord le jaunissement entre les veines de la feuille; puis la couleur tourne au brun et parfois il y a apparition de pigments rouges; enfin, la feuille meurt.

Il n'existe pas de relation entre la teneur des plantes en magnésium et leur exigence. Ainsi, dans des sols déficients, la pomme de terre montrera des symptômes de carence avant la luzerne, bien que cette dernière absorbe davantage de magnésium. Les arbres fruitiers, la pomme de terre, le maïs, la tomate, le concombre et le chou sont des plantes très sensibles au magnésium.

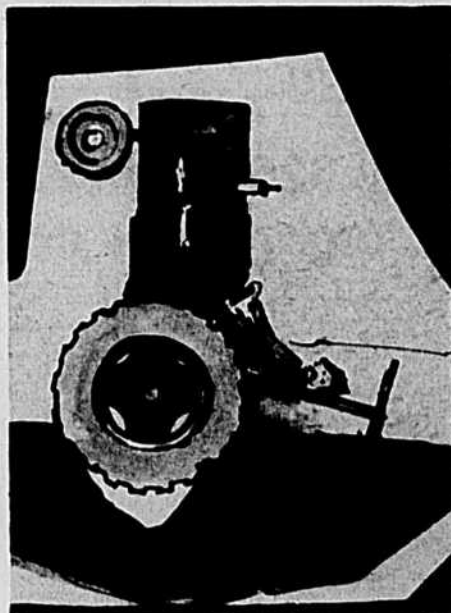
Correction

A court terme, les déficiences en Mg peuvent être corrigées en appliquant du sulfate de magnésium (MgSO₄), du Sul-Po-Mag ou d'autres produits 100% solubles en mélange avec les engrais chimiques.

Pour constituer une réserve en magnésium ou rétablir l'équilibre de cet élément dans le sol, on utilise de la chaux magnésienne (chaux dolomitique) lorsque le pH est inférieur à 6.0 (ou 6.5 pour la luzerne). L'efficacité de la chaux magnésienne étant très lente, il n'est pas conseillé de l'utiliser pour obtenir un effet immédiat. En pratique, on recommande de n'utiliser la chaux magnésienne qu'après avoir corrigé la carence par une application de sel plus soluble. La teneur en Mg CO₂ de la chaux magnésienne et sa finesse de mouture feront que l'apport de magnésium sera plus ou moins important; une tonne de chaux magnésienne qui contient 10% de MgCO₂ et dont la solubilité n'est que de 10 à 20%, ne fournit que 5 à 10 lb de magnésium.

Compte tenu des coûts de production de plus en plus élevés, il est nécessaire d'exploiter au maximum le potentiel sol-animal. Une carence en magnésium peut réduire le rendement des cultures et occasionner des troubles physiologiques chez les animaux. Il faut donc être aux aguets et, au besoin, corriger l'équilibre du sol en éléments minéraux.

Gérard Godbout, agronome
Jean F. Bertrand, agronome
Service des Productions végétales.



Depuis 1971

2,626 propriétaires ont adhéré aux organismes de gestion en commun

par Guy Baillargeon

Des statistiques fournies par le service de l'Aide à la forêt privée du ministère des Terres et Forêts révèlent que depuis la création des premiers organismes de gestion en commun, en 1971, 2,626 propriétaires ont adhéré à différents groupements forestiers ou sociétés d'exploitation et qu'ils ont inscrit 275,258 acres de leurs boisés dans ces compagnies.

Au cours de la dernière année financière (1975-76), 877 propriétaires de forêts privées ont adhéré à cette formule d'associations de propriétaires forestiers en mettant 86,223 acres sous contrat.

Au niveau du reboisement, les organismes de gestion en commun ont planté en 1975-76, 3,225 millions d'arbres sur 3,636 acres, ce qui porte à 7,481 acres (11,7 milles carrés) la superficie des terrains reboisés depuis 1971.

Par ailleurs, au chapitre des travaux sylvicoles, et toujours en 1975-76, il est bon de noter que 9,632 acres ont été traitées en terrains privés et 3,996 en terrains publics. Depuis 1971, 32,715 acres ont subi des traitements sylvicoles en terrains privés et 16,112 en terrains publics.

Le tableau suivant donne une idée générale des travaux qui ont été effectués par région administrative depuis la création des premiers organismes de gestion en commun.

Régions administratives	Année budgétaire	Nombre d'acres sous contrat	Nombre d'acres		
			Traitées		Reboisées
			Privés	Publics	Privés
Bas St-Laurent Gaspésie	1971-72	33,861	483	381	—
	1972-73	27,393	5,585	1,470	27
	1973-74	39,091	5,951	2,486	511
	1974-75	11,823	5,276	2,670	1,807
	1975-76	31,782	5,432	2,920	1,424
	TOTAL	143,950	22,728	9,927	3,770
Saguenay - Lac-St-Jean	1972-73	950	70	—	—
	1973-74	3,489	650	546	71
	1974-75	12,350	784	269	65
	1975-76	19,807	508	—	279
	TOTAL	36,596	2,012	815	415
Québec - Estrie	1973-74	9,942	818	—	—
	1974-75	16,203	2,053	—	508
	1975-76	24,202	2,312	181	746
	TOTAL	50,347	5,183	181	1,254
Trois-Rivières	1974-75	4,239	72	—	—
	1975-76	3,328	609	—	294
	TOTAL	7,567	681	—	294
Outaouais	1974-75	3,445	223	—	—
	1975-76	2,060	261	—	173
	TOTAL	5,505	484	—	173
Nord-Ouest Québec	1972-73	7,000	18	—	—
	1973-74	10,324	897	1,503	255
	1974-75	8,924	202	2,791	600
	1975-76	5,045	508	895	721
	TOTAL	31,293	1,625	5,189	1,576
GRAND TOTAL		275,258	32,715	16,112	7,481

Par ailleurs, au 31 mars 1976, 27 groupements forestiers ou sociétés d'exploitation opéraient au niveau du Québec. Quatre autres organismes de gestion en commun seront formés en 1976-77 (ceux de Rouyn, Champlain, Wolfe et l'Islet), ce qui portera à 31 le nombre d'associations. La province étant divisée en 55 unités d'aménagement de territoire privé, il restera donc à former des compagnies dans 24 de ces unités.

Le tableau suivant donne le nombre d'unités d'aménagement et de compagnies, par région administrative.

NOMBRE DE COMPAGNIES FONDÉES AU 31 MARS 1975

Régions administratives	Nombre d'unités d'aménagement par région	71	72	73	74	75	À	Total
		72	73	74	75	76	Venir	
Bas St-Laurent Gaspésie	13	1	1	3	6	—	2	13
Saguenay — Lac St-Jean	3	—	—	1	1	1	—	3
Québec	12	1	1	1	—	3	6	12
Trois-Rivières	6	—	—	2	—	—	4	6
Estrie	4	—	—	1	—	—	3	4
Montréal	6	—	—	—	—	—	6	6
Outaouais	5	—	—	1	—	—	4	5
Nord-Ouest	5	—	—	1	2	—	2	5
Côte-Nord	1	—	—	—	—	—	1	1
TOTAL	55	2	2	10	9	4	28	55

L'élagage⁽⁴⁾

par Onil Demers, i.f.
et Claude Lamy,
agent d'information

Dans les travaux d'élagage, on devra tenir compte de ce temps plus ou moins long de cicatrisation des essences pour choisir les branches à enlever. En effet, si on élague un sujet à cicatrisation lente et si on s'attaque à des branches trop grosses, le bois de coeur auquel est rattaché la branche n'est pas protégé par la sécrétion de tanin ou de gomme et risque de subir les attaques de champignons. C'est la raison pour laquelle on doit sectionner assez près du tronc, sans blesser l'écorce de l'arbre et en prenant soin de faire une coupe lisse.

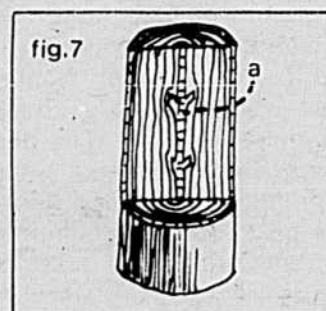


Fig. 7 - Section de la bille vue de l'intérieur; l'élagage a été fait alors que l'arbre était encore de faible diamètre. Les noeuds en (a) n'apparaissent qu'au coeur du bois

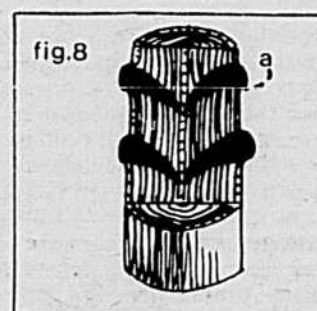


Fig. 8 - La bille a maintenant un trop fort diamètre pour que l'élagage soit profitable; une trop forte proportion du bois sera nouveau

Le recouvrement des noeuds s'effectue, est-il besoin d'ajouter, par la manière dont se réalise la croissance de l'arbre. Cette croissance se fait par superposition chaque année d'une nouvelle couche de bois, sur la périphérie de celle de l'année précédente. C'est comme si, chaque année, on ajoutait une nouvelle couche de peinture.



Fig. 9 - Vue schématique de la croissance d'un arbre non élagué

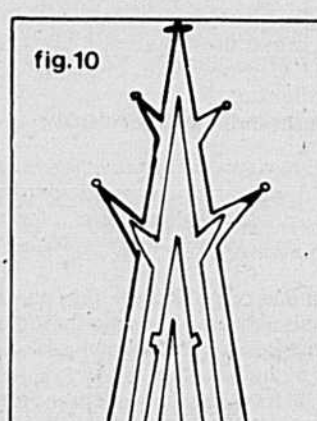


Fig. 10 - Vue schématique de la croissance d'un arbre élagué.

VII - LA RENTABILITÉ DE L'ÉLAGAGE

La réalisation de travaux d'élagage pour la production de bois d'oeuvre de haute qualité peut être considérée de deux manières bien différentes selon le point de vue de chacun. Soit que la personne engagée dans une telle production se soucie peu du temps et des efforts qu'elle y consacre, soit qu'elle recherche au contraire une certaine rentabilité. Dans le premier cas, les motifs sont plus ou moins désintéressés, dans l'autre, par contre, l'objectif visé est une certaine marge de profit à ce que l'on considère comme un investissement. C'est ce dernier cas qui nous intéresse ici.

Le calcul de la rentabilité des travaux d'élagage s'effectue en deux temps. Il s'agit d'abord d'évaluer les coûts en capital et en intérêts découlant de la réalisation des travaux d'élagage, coûts estimés à l'acre traitée ou au 1,000 p.m.p. de bois de sciage élagué. Il restera ensuite à déterminer le prix de vente du produit final, à comparer ce qu'il en coûte et ce qu'on en retire une fois mis sur le marché.

Le temps pris par un homme pour élaguer un arbre, en comptant les trois ou quatre interventions successives effectuées à intervalles de quatre ou cinq ans l'une de l'autre, est de l'ordre de cinq à dix minutes pour chaque arbre. Nous prenons sept minutes et demie comme moyenne, ce qui signifie qu'on traitera huit arbres par heure.

(A suivre)

Journée sur la culture biologique

Cinquante personnes ont récemment participé à une journée d'information sur la culture biologique des céréales, qui se tenait sur la ferme de M. Pierre Valton, à St-Mathias, près du Richelieu.

Cette journée fut marquée par une visite de la ferme des Valton, une famille française établie au Québec depuis plus de vingt ans. Ces 120 acres de terre noire servent principalement à la culture expérimentale de blé, d'orge, d'avoine et de seigle. D'année en année, M. Valton compare la croissance et les rendements obtenus sur ces céréales au moyen de différentes méthodes et de différents engrais, tous exempts de matières nuisibles à l'environnement et au consommateur: enfouissement d'engrais verts, épandage d'engrais minéraux et de paille, algues, etc. Au lieu de labourer, Pierre Valton passe la herse à disques, évitant ainsi de détruire la structure fragile de son sol, et d'étouffer les bactéries utiles qui vivent en surface. Beaucoup d'agriculteurs québécois pratiquent déjà certaines méthodes de culture organique sans le savoir, ou sans l'indiquer spécifiquement: ils épandent leur fumier, pratiquent la rotation des cultures, l'assolement, le hersage, et sèment leurs pommes de terre au moment où le cycle de croissance des doryphores est terminé, épargnant ainsi sur le coût des pesticides et obtenant un produit de meilleur goût, qui ne risque, à la longue, de nuire à personne. Mais la meilleure garantie contre les attaques d'insectes nuisibles est l'équilibre du sol, et les cultivateurs organiques s'emploient d'année en année, à redresser en douce les carences et à améliorer les proportions d'humus et de minéraux. Quant aux rendements, les travaux de l'écologiste Barry Commoner dans la fameuse "Ceinture du maïs" aux États-Unis ont démontré, chiffres à l'appui, que cette forme d'agriculture est aussi rentable que l'autre, avec, à long terme, l'avantage d'être inoffensive en plus de redresser la richesse du sol. Comme le disait l'un des participants à la "clinique de consultation" tenue chez Pierre Valton, les coûts de production sont les mêmes en agriculture chimique et en agriculture biologique, pour les cinq premières années. Passé cette période, l'agriculteur biologique a de moins en moins besoin d'appliquer des engrais et des mesures de protection, sa terre s'étant peu à peu reconditionnée en humus et en apports minéraux. Et même, dans l'intervalle, une application de phosphate colloïdal, naturel, est bonne pour deux ou trois ans, alors que les phosphates chimiques doivent être renouvelés à chaque saison de culture. L'application intégrée d'un ensemble de techniques agricoles organiques permet de réduire les coûts de production et de diminuer la dépendance des agriculteurs. C'est en même temps une façon d'assurer le recyclage des déchets de culture, d'élevage ou de transformation.

Un bon nombre d'agriculteurs organiques québécois travaillent dans des conditions difficiles, parce qu'ils débute et que les organismes en place ne leur offrent aucun appui qui convienne spécifiquement à leur mode de culture. Pour faire avancer les choses, ils se sont regroupés en association: le Mouvement pour l'Agriculture Biologique. Pour toute information on peut d'adresser à 340 rue Willowdale, apt 2, Montréal.

La prochaine visite d'une ferme organique aura lieu le 25 juillet, chez M. Jean Richard, à Champlain, en Mauricie. La visite de l'exploitation débutera à 10 heures et sera suivie d'une séance d'information sur les pratiques culturelles, les coûts, l'équipement, la rentabilité, l'organisation du marché, et toutes les questions qu'on voudra bien poser sur ce mode de culture. Un dîner sera préparé et servi par les hôtes. On est prié d'annoncer sa visite en téléphonant à (819) 295-3262.

(Communiqué)

Rentabilité acquise de la forêt privée

La mise en application de 19 politiques d'aménagement de la forêt privée par les trois groupements forestiers de la région de Québec-Sud, a permis qu'en 1975, l'on verse à 177 travailleurs des salaires atteignant \$238,961 et qu'on obtienne du MTF des subventions se totalisant à \$231,124. Ces groupements sont ceux du sud de Dorchester, celui de Beauce-sud et le groupement de la Vallée de la Chaudière.

Reprise lente dans les pâtes et papiers

La production totale de pâtes et papiers a connu à la fin de l'année 1975 une baisse comme on n'en avait pas connue depuis 1970. De nombreuses grèves ont paralysé la moitié des usines et la baisse considérable de la demande aux États-Unis a accentué le problème. Il faudra vraisemblablement attendre 1977 avant de retrouver le volume de production de 1974. La baisse de consommation dans les pâtes et papiers est partiellement attribuable aux ajustements que les éditeurs ont été obligés de prendre au cours de 1973 au moment de la pénurie de papier et des hausses de prix successives.

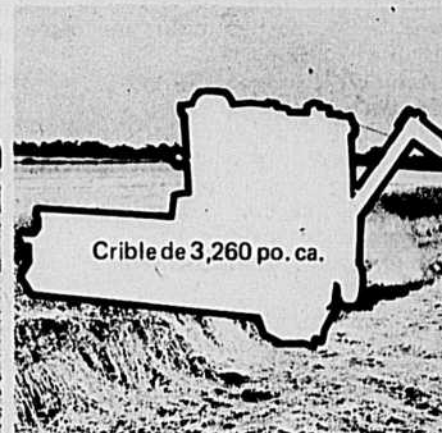
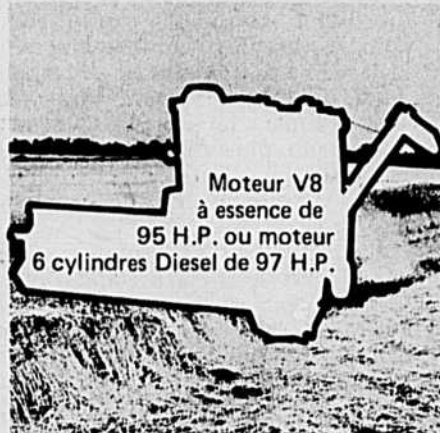
Producteurs de lait américains: \$1.53 de moins que leur coût de production

Une enquête menée auprès de 1600 producteurs de lait dans 24 régions considérées parmi les plus importantes aux États-Unis pour la production laitière révèle que le coût moyen du 100 livres atteignait environ \$10 en 1974. Or, les producteurs n'ont touché que \$8.39 pour leur lait vendu aux usines, soit un déficit de \$1.53 du 100 livres par rapport au coût de production établi par le service de recherches économiques du ministère américain de l'Agriculture.

Effectuée il y a deux ans, cette étude gouvernementale démontre que les coûts de production varient sensiblement selon les régions. Ainsi, dans le centre-ouest (midwest) on retrouvait un coût minimum de \$9.01 alors que le maximum fut établi pour la zone nord-ouest avec \$11.15. Il faut noter que ces prix ne tiennent pas compte de la valeur commerciale des terres mais de leur valeur agricole ou encore du montant payé lors de leur acquisition.

Les données moyennes qui ont servi de base à l'établissement du coût de production pour l'ensemble des 24 régions sont les suivantes: main-d'œuvre \$1.23 (en bas du salaire minimum), aliments \$4.42, bâtisses et équipement \$0.45, intérêts et dépréciation \$0.66, intérêt sur fonds de roulement \$0.10, divers \$0.75, gestion et dépenses générales \$1.32, et fonds de terre à la valeur agricole courante \$0.99, soit un total de \$9.92 du 100 livres de lait. Il faudrait ajouter environ 20% pour obtenir le prix indexé à 1976, soit \$11.90. Cette même indexation applicable au coût de production pour les régions du nord-ouest porterait le prix du 100 livres à \$13.38.

Lorsqu'il en coûte \$110.00 l'acre pour produire des céréales, il est essentiel d'en laisser le moins possible sur le champ au temps de la récolte.



...LA 7300 WHITE
récolte jusqu'à 99.2% du grain

Protégez le maximum de votre récolte avec WHITE, "Maître des récoltes."
EN VENTE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE WHITE-FÉDÉRÉE.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Service des Machines Agricoles

1055 ouest, rue du Marché Central, Montréal, P. Qué.



Florent Fortier, agronome
Directeur Services Agricoles
Banque Royale

LE FINANCEMENT AGRICOLE



Introduction à la finance

Il faut bien plus que des capitaux pour permettre à une entreprise de demeurer saine, vigoureuse et rentable. Il faut également une solide direction. Selon des experts, il s'agit là d'un élément essentiel de la croissance, sans lequel les chances de percer sont minces pour un agriculteur. Pour appuyer leurs dires, ils se sont penchés sur plusieurs centaines de dossiers d'agriculteurs canadiens qui ont déclaré faillite en 1973.

A première vue, les raisons de tels échecs semblent nombreuses et variées: financement inapproprié, problèmes d'inventaire, frais élevés, d'exploitation, mauvaise température, prix de vente trop bas, etc. Pourtant, tous les agriculteurs subissent les contre-coups de la mauvaise température et des prix de vente trop bas, comment se fait-il que beaucoup ne sont pas affectés durant ces périodes critiques? C'est qu'ils ont une bonne gestion. A regarder de plus près cependant, on constate que plusieurs de ces faillites sont en définitive le résultat d'un manque de compétence administrative. Du reste, une étude plus poussée permettrait sûrement d'établir la séquence des erreurs administratives qui ont en dernier ressort causé ces revers. Le chef d'entreprise doit apprendre à diriger selon les principes établis de gestion et accepter de prendre conseil s'il veut éviter de voguer de crise en crise comme cela se produit, hélas, dans des entreprises chancelantes.

Des faits et non des théories

Il existe heureusement des principes directeurs éprouvés qui permettent d'assurer une saine gestion de l'entreprise. Ceux-ci indiquent quelles mesures pratiques peuvent être prises pour corriger ou, mieux encore, éviter les erreurs les plus fréquentes en matière de gestion.

Celui qui aspire à bien diriger doit être prêt à reconnaître ses lacunes, à admettre ses erreurs et savoir en tirer profit. En somme, il lui faut apprendre à maîtriser les huit principes à la base d'une bonne gestion pour une entreprise florissante;

- 1) Acquérir le sens des affaires
- 2) Planifier méthodiquement
- 3) Utiliser judicieusement les capitaux
- 4) Tenir des registres détaillés et exacts
- 5) Faire bon emploi du temps
- 6) Assurer une commercialisation intelligente des produits
- 7) Employer rationnellement le personnel
- 8) Évoluer au rythme de ses fonctions.

Examinons ces divers aspects:

Il est certain que plus de 90% des faillites d'entreprises sont directement attribuables à l'incompétence ou au manque d'expérience de la direction. Et d'une manière générale, plus l'entreprise est petite, plus cette règle se confirme.

Contrairement aux grandes sociétés, les petites et moyennes fermes ne disposent ni de la marge de manoeuvre, ni des ressources financières voulues pour neutraliser l'effet des décisions malheureuses, ce qui les rend extrêmement vulnérables.

D'autre part, il faut reconnaître qu'un grand nombre d'agriculteurs réussissent à mener à bien leur entreprise. En définitive, le succès ou l'échec de l'entreprise dépend principalement de son chef.

Qualités d'un bon dirigeant

Énumérons-en ici quelques-unes: l'ardeur au travail, une certaine dose d'humilité, la débrouillardise, des connaissances techniques, la discipline

personnelle et un jugement sûr. Mais il faut surtout que le dirigeant sache progresser au même rythme que son entreprise et se transformer, d'entrepreneur qu'il est, en administrateur.

Certains ont un sens inné pour diriger mais pour la plupart, il s'agit là d'une qualité qu'ils doivent acquérir dès qu'ils décident de devenir agriculteurs.

Acquérir le sens des affaires

Cela paraît simple, n'est-ce pas? Pourtant, vous seriez étonné de savoir combien de gens confondent les connaissances et l'expérience d'un secteur d'activité dans lequel ils ont évolué avec celles des affaires en général.

Prenons par exemple le cas d'un fils de cultivateur qui est excellent pour

l'entretien des animaux. Le fait qu'il décroche des médailles aux expositions agricoles ne constitue pas pour autant une raison suffisante pour devenir agriculteur. S'estimant un as dans son domaine, il se demande de quelles autres connaissances il pourrait bien avoir besoin! Des notions de comptabilité élémentaire peut-être?

En réalité, il faut bien plus que cela, quand vous aspirez à devenir agriculteur. Pour espérer demeurer en affaires, vous devrez vous y entendre en matière d'achats, d'établissement de coût de production, de comptabilité, de budget et connaître en plus les diverses autres facettes des affaires.

Vous devrez également prévoir que votre entreprise deviendra plus complexe au fur et à mesure qu'elle grandira et que le contexte des affaires suivra la même tendance. De fait, plusieurs entreprises se sont avérées un échec peu de temps après leur lancement, parce que le propriétaire ne parvenait pas à trouver le temps nécessaire ou encore ne possédait pas le talent pour s'occuper de tous les aspects de la gestion de l'entreprise.

De toute évidence, il faut posséder beaucoup de talents et diverses connaissances pour devenir agriculteur. Pour y demeurer, il faut constamment s'améliorer.

L'hiver, l'enfer de la luzerne

Les producteurs de luzerne du Québec ne sont pas près d'oublier l'hiver 1975-1976. Déjà à la fin de février les luzernières de la région de Québec étaient détruites à 45% et celles de Montréal à 20%. Certains spécialistes en déduisent même que la luzerne ne supporte pas les pluies hivernales et ne persiste que dans les zones situées à plus haute altitude, en bordure des chaînes montagneuses tels les plateaux laurentiens.

Surnommée la reine des plantes fourragères, la luzerne a acquis de plus en plus de popularité au cours des cinq dernières années. Les producteurs québécois en ont cultivé jusqu'à 450,000 acres en 1975. C'est une plante fourragère très riche en protéine qui convient parfaitement à l'alimentation des troupeaux laitiers. En outre, le ministère de l'Agriculture du Québec a contribué à cette implantation en lançant l'Opération luzerne en 1972.

Plusieurs agriculteurs en font l'éloge et affirment qu'elle est rentable même s'il faut souvent se résigner à la traiter comme une plante annuelle. Elle leur donne quand même bien du fil à retordre et ils ne demanderaient pas mieux que de la voir repousser à chaque printemps.

Des hivers destructeurs

Deux des trois derniers hivers se



L'hiver 1975-1976 a laissé sa marque dans les champs de luzerne du Québec. Même le gagnant du dernier concours provincial de luzerne, M. Réal Lambert, producteur laitier de St-Vallier (Qué.), a vu sa luzernière sévèrement endommagée par les pluies hivernales. Plusieurs agriculteurs sont malgré tout convaincus que la reine des plantes fourragères vaut son pesant d'or.

sont avérés fatals pour la luzerne. En 1973-1974, le dégel en février, suivi d'un froid excessif, a tué la plupart des luzernières. En 1975-1976, les plantes ont suffoqué sous une épaisse couche de glace laissée à découvert. De plus, comme la luzerne ne supporte pas l'humidité, les inondations n'ont fait qu'empirer la situation.

Quelle est la constante entre tous ces facteurs? Peut-on connaître l'ampleur des dommages à partir des données climatiques?

Oui, cela est possible d'après trois chercheurs des stations de recherches fédérales du Québec: MM. Alain Pesant, de Lennoxville, Réginald Bolduc, de Sainte-Foy, et Raynald Drapeau, de Normandin.

Selon le temps qu'il fera durant les mois critiques, janvier et février, les chercheurs seront en mesure de prédire, sans même aller au champ, quel sera l'état des luzernières au printemps.

Facteurs à considérer

La couche de neige est le facteur primordial à considérer: plus elle est épaisse plus elle sert d'isolant contre le froid. Les périodes de dégel jouent aussi un rôle important, elles réduisent la couche de neige et rendent ainsi la plante plus vulnérable aux basses températures. Enfin le gel en-dessous de -18°C peut causer le déchaussement des racines.

Il suffit donc d'une bonne couche de neige pour que les précipitations ne dérangent en rien la repousse. Ainsi dans les Cantons de l'Est, même si les chutes de pluie ont été plus élevées que dans la région de Montréal, le taux de survie a été supérieur à cause de la neige abondante qui y recouvrait les champs.

On observe un peu le même phénomène au Lac St-Jean. Peu d'agriculteurs y produisent de la luzerne parce que les conditions climatiques rigoureuses semblent impropres à sa croissance. Pourtant, à la grande surprise des chercheurs, c'est l'endroit au Québec où elle hiverne le mieux. Faudrait-il songer à intensifier la culture dans cette zone, quitte à y adapter une régie particulière?

D'ici à ce que les scientifiques réussissent à améliorer la résistance de cette précieuse légumineuse, les producteurs disposent de certains moyens pour limiter les dégâts. Le semis en mélange avec une graminée comme le mil, par exemple, garantit un minimum de production.

L'emploi de clôtures à neige est aussi d'un grand secours. Installées face au vent, elles provoquent l'accumulation de la neige.

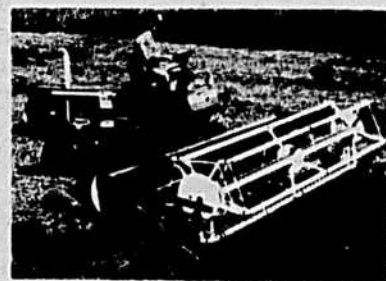
Avec Massey, ça marche.

QUEBEC

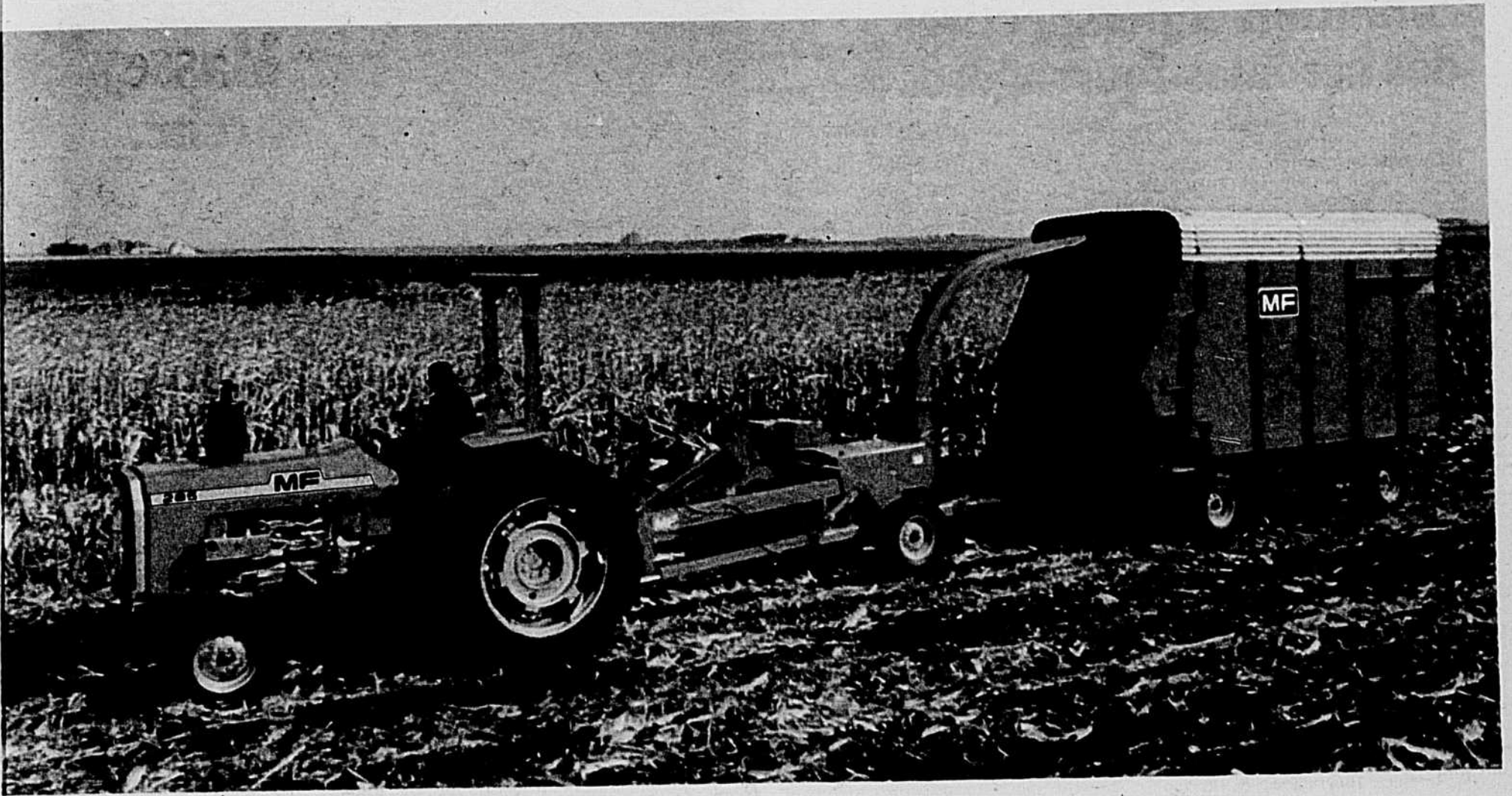
Acton Vale—Gaston Giguère
Alma—Jos Morin & Fils Ltée
Black Lake—G. Guillemette & Fils Inc.
Coaticook—Kenneth Walker
Farnham—Garage Georges Ostiguy Inc.
Granby—R. Viens Equipement Inc.
La Pocatière—Alyre Hudon
Lévis—Benoît Bilodeau Inc.
Louiseville—André Parent
Mariville/St-Thomas d'Aquin—Ostiguy Equipement Inc.
Matane—E. Desjardins & Fils Inc.
Mont-Joli—Larry Lévesque Tracteurs Enrg.
Mont-Laurier—Fernand Constantineau & Fils
Montmagny—Bossé & Frère Enr.
Notre-Dame d'Hébertville—Antonelli Villeneuve Enr.
Notre-Dame-du-Lac—Garage R. Cloutier Enrg.
Princeville—Atelier Mécanique Enr.
Rivière-du-Loup—Tardif et Frères Enrg.
St-André Avellan—Paul Léger Ltée
St-André-De-Kamouraska—Garage N. Thiboutot
St-Anne-des-Plaines—Yvon Rivard Equipment
St-Brigitte-des-Saults—C. Faucher
St-Camille de Bellechasse—Garage Louis Alexandre
St-Cyprien—Alcide Ouellet
St-Denis—Garage Bonin Limitée
St-Félicien—Talbot & Potvin Ltée
St-Georges-Ouest—Aurélien Lessard Inc.
St-Gervais—François Goulet & Fils
St-Guilherme—Machinerie C & H Inc.
St-Hermas—J. René Lafond
St-Justine-de-Newton—Raymond Brisebois
St-Léon-de-Standon—René Morissette
St-Marie-de-Beauce—Faucher & Faucher Enrg.
St-Noël—Garage Landry Enr.
St-Perpétue de l'Islet—Garage Boucher
St-Stanislas-de-Kostka—La Cie Longtin Ltée
St-Thomas-de-Joliette—G. Gagnon Equipement
Templeton—Osborne Equipment
Val David—Équipement Maisonneuve & Frères Inc.
Varennes—René Riendeau Inc.
Ville St-Nicolas—Nazaire Gingras Inc.
Warwick—Champoux Machineries Enr.

ONTARIO

Alfred—Rene Carriere Company Ltd.
Casseiman—RLW Racine Farm Supplies Ltd.
Green Valley—Menard Farm Supplies



Andaineuse MF 655 et conditionneur de foin. Entraînement hydrostatique. Commande de vitesse facile par un seul levier de 0 à 7 m/h. Puissant moteur de 6 cylindres de 225 po. cu. Vitesse de la lame de 1160 coups à la minute. Toile de table en Dacron imprégné de vinyle. Rabatteur de ramasseur renforcé. Voyez cette bonne machine de fenaison chez votre vendeur MF.



Quand les pieds de maïs sont gros comme des manches de hache. Quand la luzerne s'entortille comme de la laine d'acier.

C'est alors qu'il vous faut une fourragère MF 200 ou MF 260, qui peut préparer l'ensilage dans les conditions les plus difficiles, sans se bloquer ni se déranger. Vous pouvez ainsi préparer l'ensilage quand le temps vous le permet.

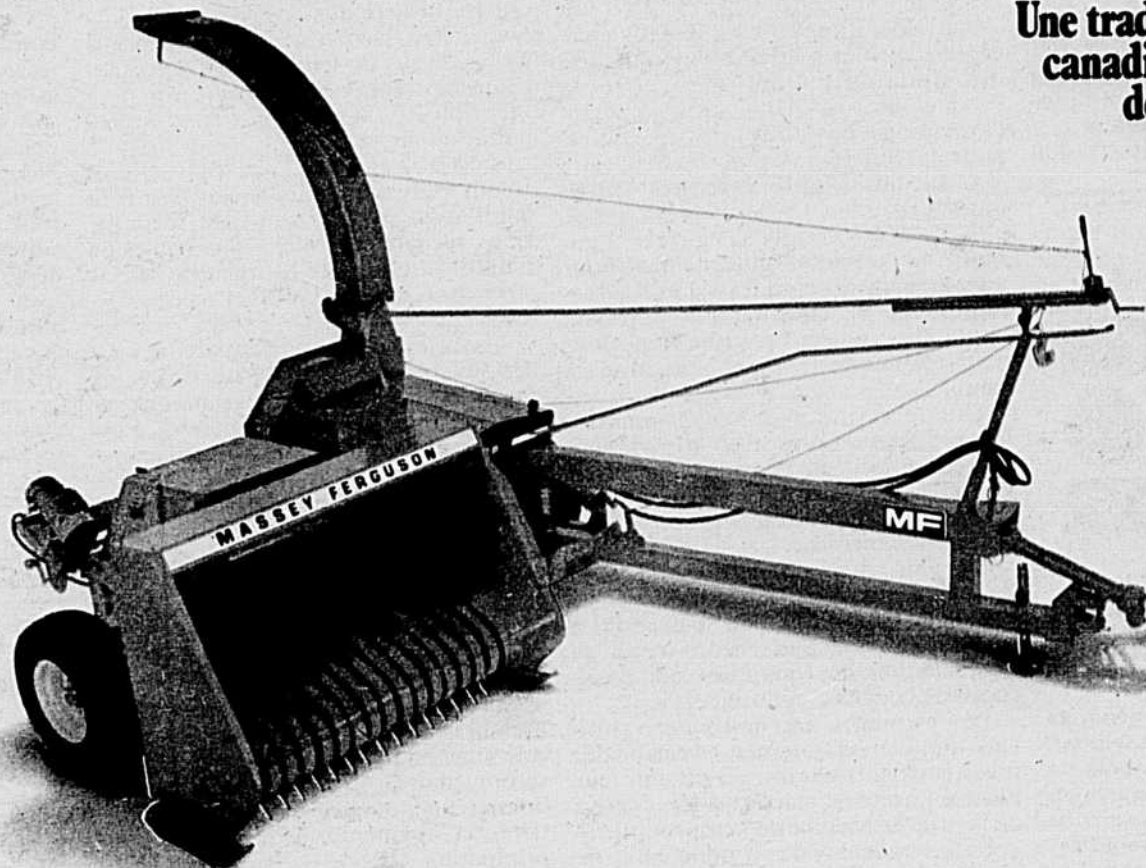
Nos deux fourragères ont un 'appétit insatiable' et font un ensilage uniforme. Leur décharge montée à gauche permet de garder le côté de ramassage bien dégagé. Leur grosse tête hacheuse réduit

le bourrage. L'ensilage est ainsi également haché, ce qui facilite la manutention mécanique et la digestion de vos animaux. Choix de grilles de rehachage réversibles et économiques.

Ces fourragères ont une décharge à gauche qui permet de remplir les chariots et les camions avec précision. Le remorquage en ligne droite diminue la résistance latérale au tirage sur les sols glissants et les pentes.

Disponibles avec un grand choix d'accessoires: têtes à maïs de 1, 2 et 3 rangs pour plantes entières, ramasseurs à foin de 5', 6' et de luxe, et nouveau cueilleur de maïs type deux rangs.

Votre vendeur MF se fera un plaisir de vous renseigner davantage sur ces excellentes fourragères. Vous trouverez son nom dans la liste de la page voisine.



Une tradition
canadienne
depuis 1847.



Situation et perspectives des céréales fourragères

En 1976, les marchés internationaux de céréales fourragères ont été légèrement plus fermes qu'on ne l'avait prévu, en raison notamment d'une hausse de la consommation et des exportations de maïs des États-Unis. Les exportations d'orge du Canada ont dépassé de 40 millions de boisseaux les premières évaluations. En mars, on avait prévu que le stock de report de maïs des États-Unis s'établirait entre 462 et 562 millions de boisseaux au début de la campagne 1976-1977, mais en juin, ces prévisions ont été ramenées à 362 millions seulement.

Les exportations canadiennes de céréales fourragères affichent une forte hausse par rapport à l'an dernier. Au 23 juin, celles d'orge s'élevaient à 169 millions de boisseaux, comparativement à un peu plus de 110 millions l'an dernier à la même date. Elles pourraient atteindre 200 millions de boisseaux d'ici la fin de la campagne, contre 138 millions en 1974-1975. Les exportations d'avoine se sont élevées à 16,9 millions de boisseaux et pourraient atteindre 20 millions d'ici la fin de la campagne, alors qu'elles n'étaient que de 1,1 million l'an dernier. Les exportations de seigle se chiffrent à 10,2 millions de boisseaux, soit deux fois plus que l'an dernier à la même date. Les expéditions subventionnées de céréales fourragères de la Commission canadienne du blé vers l'est du Canada et la Colombie-Britannique au cours des 9 premiers mois de la campagne agricole se sont chiffrées à 1,915 millions de tonnes, une baisse de près de 10% par rapport à l'an dernier.

Les prix de l'orge sont demeurés fermes pendant plusieurs mois à environ \$2,25 le boisseau (orge fourragère no 1 en silo à Thunder Bay). Le prix de l'avoine se situait récemment entre \$1,50 et \$1,60, soit à un niveau légèrement inférieur à celui de l'an dernier. À la mi-juin, le prix du maïs (en wagons à Chatham) dépassait \$2,90, une forte hausse par rapport au prix moyen d'avril, qui était de \$2,49 le boisseau.

Perspectives pour 1976-1977

Selon Statistique Canada, au 25 mai 1976, les projets d'ensemencement d'orge dans les Prairies s'établissaient à 10,35 millions d'acres, comparativement aux 10,7 millions d'acres ensemencés l'an dernier. L'orge des Prairies représente habituellement près de 95% de la production canadienne. Seul le Manitoba prévoit accroître ses superficies en orge en 1976; la hausse prévue est de 50,000 acres pour atteindre 1,65 million d'acres. L'Alberta devrait affecter à cette culture les mêmes superficies que l'an dernier (5,5 millions d'acres), alors que la Saskatchewan prévoit réduire les siennes de 400,000

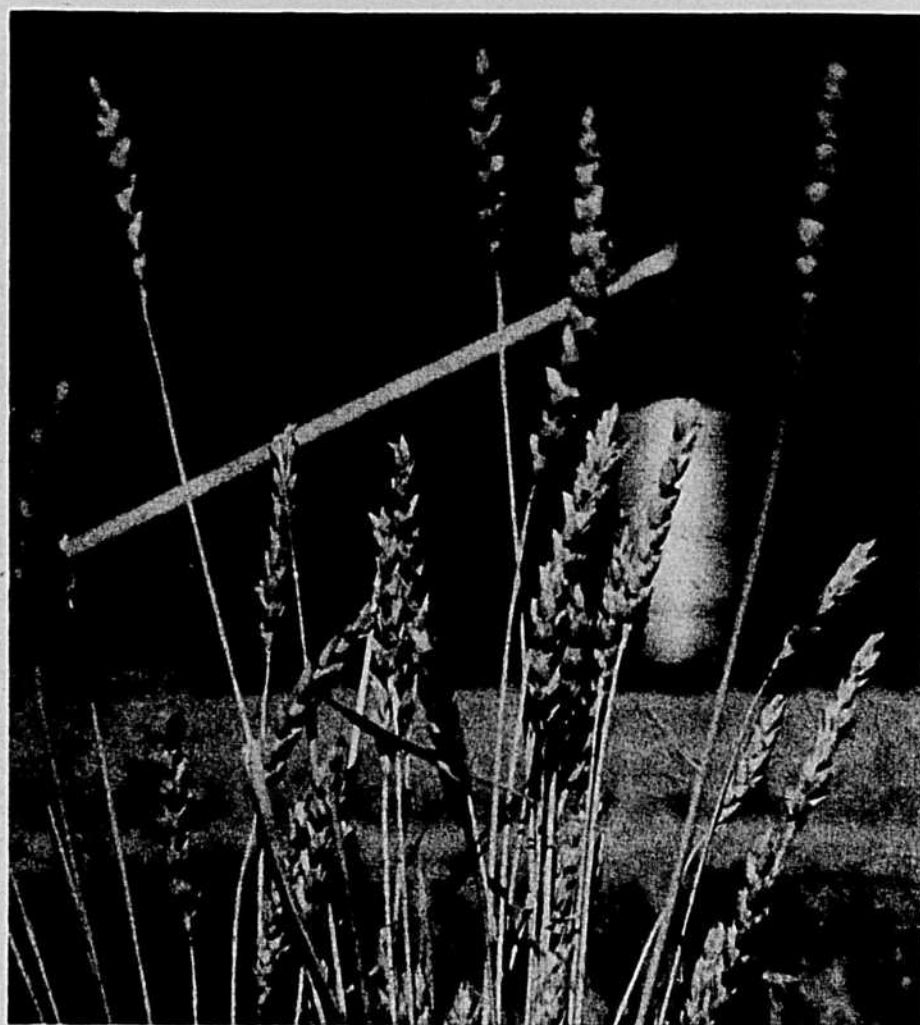
acres, les ramenant à 3,2 millions d'acres.

Les superficies en avoine des Prairies, qui représentent 80% de la production canadienne, devraient égaler celles de l'an dernier, soit 5,5 millions d'acres.

Les superficies ensemencées en seigle à l'automne de 1975 et les projets d'ensemencement du printemps totalisent 672,000 acres, comparativement à 727,000 en 1975. Une réduction des superficies affectées à cette culture est prévue en Saskatchewan et en Alberta, alors qu'au Manitoba elles resteront sensiblement les mêmes.

Si les bonnes conditions de croissance se maintiennent dans les provinces des Prairies, la production d'orge pourrait égaler celle de l'an dernier, soit 400 millions de boisseaux, malgré la réduction des superficies. La production d'avoine dépassera éventuellement les 230 millions de boisseaux de l'an dernier, mais celle de seigle pourrait accuser une baisse de 1 million de boisseau pour se chiffrer à 17,5 millions.

Selon des prévisions officielles en ce qui a trait aux superficies affectées au maïs-grain et aux mélanges de céréales, ces deux productions devraient atteindre en 1976-1977 des niveaux comparables à ceux de l'an dernier. On prévoit que la production canadienne de céréales fourragères de 1976-1977 égalera celle de l'an dernier, qui était de 19,9 millions de tonnes. Le report à la fin de la campagne 1975-1976 (31 juillet 1976) est évalué à 5,5 millions de tonnes, soit le même niveau qu'au début de la campagne (1er août 1975). Par conséquent, les stocks canadiens de 1976-1977 devraient se comparer à ceux de 1975-1976. Toutefois, la production sera tributaire des conditions de croissance et de récolte dans les mois qui viennent.



Aux États-Unis, les superficies affectées aux céréales fourragères en 1976 dépassent nettement celles de 1975, la plus forte hausse étant l'accroissement de 5 millions d'acres des superficies en maïs. D'après les prévisions du ministère de l'Agriculture des États-Unis, cette production atteindrait le niveau record de 200 millions de tonnes. Vu l'accroissement des disponibilités d'aliments du bétail et le relèvement général des marges de profit dans le secteur de l'engraissement du bétail, on prévoit une hausse de 10% de la consommation intérieure de céréales

fourragères aux États-Unis en 1976-1977, la portant à 150 millions de tonnes. Toutefois, ce chiffre demeure inférieur à celui de 1973-1974. Compte tenu d'un report prévu de 17 à 18 millions de tonnes à la fin de la campagne 1975-1976, les États-Unis seront probablement en mesure d'exporter quelques 67 millions de tonnes de céréales fourragères en 1976-1977, comparativement à 64 millions en 1975-1976.

Si les conditions de croissance sont normales en 1976-1977, la production mondiale de céréales fourragères pourrait dépasser le niveau record de 666 millions de tonnes atteint en 1973-1974. Il en résulterait vraisemblablement une baisse des importations de l'ordre de 10% et une reconstitution des stocks mondiaux au niveau de 1972-1973, soit 73,6 millions de tonnes. Le report à la fin de 1976-1977 pourrait atteindre 30 ou 33 millions de tonnes aux États-Unis, soit le double de celui qui est prévu pour la fin de 1975-1976. Un aspect important de la situation des stocks à la fin de 1976-1977 semble être leur concentration toujours plus grande aux États-Unis, par rapport aux autres pays.

Il est difficile de prévoir quels seront les prix des céréales fourragères au cours de la campagne 1976-1977, en raison surtout des incertitudes quant à la production mondiale. Ils devraient demeurer fermes tant qu'on n'aura pas une meilleure idée des récoltes dans l'hémisphère nord. Dans l'éventualité de fort rendements, les prix fléchiront sans doute au moment de la récolte, et se situeront en moyenne au-dessous de ceux de l'an dernier pour le reste de la campagne. Par ailleurs, le mauvais temps ou un accroissement des exportations par rapport aux prévisions pourraient exercer sur les prix des pressions analogues à celles de l'automne dernier. Après la récolte, la consommation sera le facteur le plus important influant sur les prix.

Les bleuétières du Saguenay Lac St-Jean augmentent leur potentiel de production

La Fédération des Producteurs de bleuets du Saguenay-Lac St-Jean remettait récemment, au ministère de l'Agriculture les plans de culture de cinq ans ainsi que les garanties financières nécessaires des 18 bleuétières de la région.

La Fédération a travaillé depuis décembre dernier à modifier les structures des syndicats existants et à intéresser les membres à investir pour assurer l'exécution des travaux nécessaires pour développer la production.

C'est ainsi que les membres actuels ont fourni pour 1976 une garantie de plus de \$200,000. Ils s'engagent à garantir ce minimum annuellement pour une période de cinq ans. Les Caisses Populaires de chacune des paroisses impliquées ont joué un rôle important pour réaliser cette importante mise de fonds.

Une rencontre avec le sous-ministre Camil Julien est prévue pour le 7 juillet. Les conditions du nouveau bail feront l'objet de la discussion, et il est possible que les députés de la région soient invités à cette rencontre.

De plus, il sera fortement question de la place que les syndicats auront à l'usine de Congélation de St-Bruno. La Fédération n'a pas encore reçu de confirmation des quantités qui pourront être congelées à l'usine.

Les membres des nouveaux syndicats sont bien déterminés, en raison des investissements garantis, à obtenir leur place à l'usine de manière à tenir profit de la mise en marché de leur produit.

Les syndicats de producteurs de bleuets ont relevé un grand défi. Les gens de la région ont démontré une fois de plus qu'ils croyaient à la pro-

duction du bleuet, qu'ils pouvaient investir dans cette production et qu'ils pouvaient exécuter les travaux nécessaires.

Bien que le nouveau programme n'ait été accepté, plus de 3,600 acres ont été brûlées dans des conditions défavorables. Des syndicats ont procédé au nettoyage de leur bleuétière en fauchant des centaines d'acres. Enfin on a expérimenté les abeilles comme agents pollinisateurs.

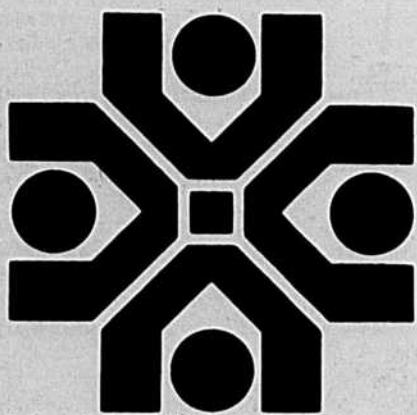
Il est à remarquer que les bleuétières seront beaucoup plus accessibles à la population avec la nouvelle formule. Deux bleuétières touristiques, celles de Falardeau et de Ste-Marguerite seront ouvertes à la population et aux touristes.

A noter que cette dernière a reçu l'appui de la ville de Mistassini et en raison de sa situation géographique est appelée à devenir la bleuétière du Festival du bleuet de Mistassini tout en devenant un attrait touristique. Quant à celle de Falardeau, forte de l'appui publicitaire de la Municipalité, elle fait ses preuves depuis trois ans et désert la population du bas Saguenay.

La Fédération est heureuse que les bleuétières régionales demeurent la propriété des gens de la région et servent leurs intérêts.

Les investissements combinés des membres et du Ministère de l'Agriculture sur une période de cinq ans totaliseront environ 2 millions et devraient donner un nouveau visage aux bleuétières et augmenter leur potentiel de production.

Les nouveaux investisseurs vont certainement suivre de près cette évolution.



la caisse d'établissement

Lors de la récente assemblée générale annuelle des Caisses d'établissement, on a présenté le nouveau symbole de l'organisme. Ce sigle de conception graphique fort élaborée veut exprimer les principes de base qui régissent l'action des Caisses et l'importance du membre, pierre angulaire de toute institution coopérative.

En Suède

Rendement moyen de plus de 10,000 livres

Le nombre de vaches laitières a baissé de 13,000 en 1975, passant à 675,000 têtes, rapporte l'Association suédoise des Coopératives laitières. Le rendement moyen par vache a progressé par ailleurs, atteignant un peu plus de 10,000 livres. Au total, les 55,000 producteurs de Suède ont livré 6,650 millions de livres l'an dernier.



Mon nez dans votre cuisine

FRAMBOISE. C'est tout à fait la note rafraîchissante qui s'impose à la fin d'un copieux repas. La recette suivante est économique; les ingrédients qui entrent dans sa composition sont à la portée de toutes les bourses surtout qu'elle fait appel à du lait évaporé en guise de crème.

Framboises riches de saveur

La framboise, ce petit fruit rouge, si juteux, si délicieux, fait chaque année une très brève apparition sur le marché canadien. Voilà le seul défaut de ce petit fruit; il ne reste pas assez longtemps avec nous! Il faut être à l'affût pour s'en régaler.

La framboise appartient tout comme les roses à la classe des rosacées; sa feuille dentelée en témoigne. Elle est également apparentée aux ronces: les mains, les bras et les jambes égratignées des cueilleurs en sont la preuve. La framboise sauvage croît surtout dans les sols rocailleux, à l'ombre des bois, le long des clôtures. Toutefois, le framboise est actuellement cultivée sur une assez grande échelle tout comme la fraise.

À l'étalage, il faut choisir des framboises bien rouges et fermes en s'assurant que le fond du contenant n'est pas mouillé par le jus. Si on ne consomme pas les framboises le jour même (ce qui ne semble pas très facile à faire!), il faut les conserver au réfrigérateur dans un plat peu profond, de préférence, car elles ont tendance à s'écraser. Il est recommandé de les laver à l'eau froide avant de les servir seulement.

Les framboises apportent au petit déjeuner une note de fraîcheur très estivale. Quoi de plus appétissant, pour commencer une journée, qu'un bol de céréales entourées de framboises bien rouges! Servies avec de la crème, de la crème fouettée, de la crème glacée ou simplement saupoudrées de sucre, elles constituent un dessert exquis.

Les framboises rehaussent également de nombreux desserts plus ou moins élaborés. C'est le temps des vacances, les conseillères en alimentation du ministère de l'Agriculture du Canada ont choisi pour vous deux recettes simples, rapides à préparer mais qui ne manquent pas de mettre l'eau à la bouche. Les framboises sont des petits fruits riches en saveur, il ne faut pas les laisser passer sans y goûter!

TARTE MERINGUÉE AUX FRAMBOISES

- 1 croûte de tarte de 9 pouces (cuite)
- 1 paquet (4 onces) de pouding à la vanille
- 2 tasses de framboises entières
- 1/4 tasse de sucre
- 2 blancs d'œufs battus
- Quelques grains de sel
- 1/4 tasse de sucre

Préparer le pouding puis refroidir 15 minutes. Verser dans la croûte à tarte. Réfrigérer 15 minutes. Couvrir le pouding de framboises et parsemer de sucre. Préparer la meringue à base des blancs d'œufs, du sel et du sucre. Étendre la meringue sur les framboises en scellant les bords de la croûte de tarte. Cuire à 375°F jusqu'à ce que doré, environ 7 minutes. 6 portions.

DÉLICE AUX FRAMBOISES ET À LA GUIMAUVE

- 1/2 tasse de crème à fouetter
- 3 tasses de framboises fraîches
- 2 tasses de guimauves miniatures
- 1/3 tasse de sucre en poudre
- 2 c. à thé de jus de citron
- 1/2 tasse de noix de coco râpée

Fouetter la crème jusqu'à l'obtention de pics fermes; y incorporer les autres ingrédients. Servir immédiatement. 6 portions.

Si vous préférez un dessert léger, aérien, sans trop de "méchantes calories" vous pourrez savourer sans remords cette délicate MOUSSE À LA

MOUSSE AUX FRAMBOISES

- 1 paquet (15 oz) de framboises surgelées, décongelées ou framboises fraîches
- 1 paquet (3 oz) de poudre de gelée à la framboise
- 1/3 tasse de sucre
- 1/4 tasse de jus d'orange
- 1/2 tasse d'eau
- 2/3 tasse (6 oz) de lait évaporé
- 4 c. à thé de jus de citron

Égoutter les framboises et réserver le sirop. Passer les framboises au tamis. Dans une casserole moyenne, mélanger la poudre de gelée, le sucre, 1/4 tasse du sirop de framboise et le jus d'orange. Chauffer à feu doux jusqu'à ce que la gélatine soit dissoute. Retirer du feu, laisser tiédir et ajouter l'eau. Incorporer la purée de framboises; réfrigérer jusqu'à coagulation partielle. Dans l'intervalle, mettre le lait évaporé dans un bac à glaçons et déposer au congéla-

Plat économique du mois

L'été est enfin arrivé et tous s'en réjouissent pour différentes raisons. L'une d'entre elles réside dans l'abondance d'approvisionnement de légumes frais et colorés. Ils sont si attrayants qu'ils agrémentent tout repas! Ils fournissent aussi des nutriments importants et des fibres alimentaires. Ici, qualité et nutrition vont de pair car ils atteignent leur plein potentiel lorsque fraîchement cueillis et utilisés peu de temps après.

Ce qui suit est une recette développée par les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada, laquelle utilise plusieurs légumes d'été. Elle s'intitule: "Jardinière d'été" et se prépare juste avant le repas. Si possible, utiliser l'eau de cuisson des légumes dans des soupes, sauces ordinaires ou sauce à la viande, car l'eau dissout plusieurs nutriments.

JARDINIÈRE D'ÉTÉ

- | | |
|--|--------------------------------|
| 2 tasses de carottes tranchées | 1 courgette tranchée mince |
| 2 tasses de pommes de terre pelées et coupées en dés | 3/4 tasse d'oignon vert haché |
| 1/2 tasse d'eau bouillante | 1 paquet (10 onces) d'épinards |
| 1/2 c. à thé de sel | 1 c. à thé de sel |
| 1/4 tasse de beurre | 1/4 c. à thé de poivre |

Cuire les carottes et les pommes de terre dans l'eau bouillante, salée jusqu'à ce que presque tendres (environ 6 minutes). Égoutter. Ajouter le beurre, la courgette et l'oignon. Cuire 3 minutes de plus. Ajouter les épinards, le sel et le poivre et cuire jusqu'à ce que les épinards soient tendres (environ 3 minutes de plus). Quantité: 6 portions.

teur jusqu'à formation d'une bordure de cristaux. Verser le lait dans un bol froid et fouetter jusqu'à formation de pics fermes. Incorporer en soulevant

dans la composition gélatineuse à prise. Verser dans un moule de 4 tasses passé à l'eau froide au préalable. Faire prendre au réfrigérateur.



Compte à rebours pour gelées et confitures

Préparer des gelées et confitures est si facile et amusant; de plus, c'est le dernier cri en termes de cadeau! En effet, rien n'est plus apprécié à la période des Fêtes qu'un "p'tit qu'chose" fait de ses propres mains. Malheureusement les fruits frais ne peuvent attendre aussi longtemps. C'est pourquoi si vous voulez être en avance à Noël, dès à présent brassez vos casseroles et rendez-vous au marché acheter ces délicieux fruits frais de notre pays, car le compte à rebours des gelées et confitures a commencé!

Les gelées sont faites d'un seul fruit ou d'un mélange de jus de plusieurs fruits et de sucre. Une gelée de fruits parfaite garde sa forme lorsque démolée mais frémit quand on remue l'assiette. Une bonne gelée doit être assez tendre pour se couper facilement et cependant se briser nettement en laissant des faces polies.

Les confitures sont des préparations à base de fruits et de sucre. On peut les classer en catégories: les confitures proprement dites (claires), les marmelades et les confitures épaisses.

Dans les confitures claires, les fruits ou les morceaux de fruits entiers, gonflés, tendres et transparents sont uniformément distribués dans un sirop épais et limpide. Si le fruit n'est pas très juteux, il est cuit dans l'eau avant l'addition de sucre.

Quand on dit marmelade tout court on entend généralement une préparation faite d'un agrume (citron, orange, pamplemousse) ou d'une combinaison de deux ou plusieurs fruits dont l'un doit être agrume. Ces fruits sont tranchés ou coupés bien fins et cuits à consistance de gelée.

Cependant le terme marmelade s'applique aussi à une confiture très épaisse, qui n'est pas tout à fait prise en gelée. On dit alors marmelade de framboises, de prunes, de raisins.

Pour qu'une gelée ou confiture se tienne, la quantité de sucre, de pectine, d'acide et d'eau doivent être dans les bonnes proportions. Vous ne pouvez diminuer le sucre sans affecter la réussite de votre gelée ou confiture. C'est pourquoi vous ne devriez pas mo-

difier la quantité de sucre requise dans la recette.

Un facteur également à surveiller est la fraîcheur de la pectine. Non ouverte, la pectine liquide ou en poudre peut se conserver jusqu'à deux ans. Néanmoins, une fois que la pectine liquide est ouverte, elle devrait être réfrigérée et utilisée dans les deux ou trois semaines suivantes. Pour vérifier si la pectine est encore utilisable, versez-la dans un bol et assurez-vous de l'absence de grumeaux. Si le liquide reste clair tout est pour le mieux; sinon, jetez-le.

L'exactitude des recettes est essentielle au succès de vos gelées et confitures. La "Gelée aux gadelles rouges" en est une recette de premier choix. Vous la préparez en utilisant soit de la pectine liquide ou en poudre. Pour extraire le jus des gadelles rouges, retirer les tiges et ajouter 1/4 de tasse d'eau par tasse de fruits. Amener à ébullition, réduire la chaleur et mijoter jusqu'à ce que les fruits deviennent mous et tendres (environ 10 minutes), les écrasant durant la cuisson. Verser les fruits cuits dans plusieurs épaisseurs de coton à fromage ou mousseline en forme de sac. Laisser égoutter toute la nuit ou jusqu'à ce que l'égouttement cesse. Si vous pressez le sac de fruits, vous augmenterez peut-être la quantité de jus mais la gelée ne sera pas aussi claire.

Il est préférable de préparer les gelées en petites quantités à la fois, ceci vaut aussi pour le jus de fruit utilisé. Le reste du jus peut être congelé pour utilisation ultérieure. Les contenants de plastique ou de carton conviennent alors, mais non les bocaux de verre car ceux-ci peuvent se briser lors de la décongélation.

Vous verrez une fois fini, que le travail en valait vraiment la peine, quand tous ces yeux brilleront de gourmandise à la vue des bocaux multicolores remplis de délicieuses gelées ou confitures.

GELÉE DE GADELLES ROUGES (avec de la pectine liquide)

- 4 tasses de jus de gadelles rouges (environ 4 pintes de gadelles rouges)
- 4 1/2 tasses de sucre
- 6 c. à table de pectine liquide

Mêler jus et sucre. Amener à forte ébullition et y ajouter immédiatement la pectine. Ramener à ébullition et bouillir 1 minute, en remuant constamment. Retirer du feu, enlever l'écume, et verser dans des bocaux chauds et stérilisés. Sceller. Quantité: environ 6 tasses.



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

*"Ce qui compte c'est qu'on soit
toujours ensemble"...*

Q/ Je suis une jeune épouse de cultivateur. Nous sommes installés depuis 10 ans. Nous avons 30 ans tous les deux, trois enfants que nous aimons bien. Mariés depuis déjà 12 ans, nous sommes très heureux. A part de petites disputes de temps en temps, mais des ménages sans disputes, ça doit être rare.

Nous avons un petit problème: l'argent. Mon mari travaille du matin au soir tard, pour arriver à joindre les deux bouts. Nous avons une assez grosse ferme: 50 vaches laitières et plusieurs génisses de remplacement. Nous avons un employé à payer tout l'été, et c'est bien dur d'arriver. Nous faisons de grosses semences et aussi de grosses récoltes. Ça prend un employé, car nos enfants sont encore trop jeunes. La plus vieille n'a que dix ans.

Le gouvernement ne nous encourage pas du tout avec ses politiques laitières. C'est décourageant des fois. Ce qui nous aide à tenir le coup c'est que nous aimons beaucoup notre métier et que nous espérons toujours que dans les années à venir le métier de cultivateur sera aussi payant que d'autres métiers.

Ce qui compte avant tout c'est qu'on soit toujours ensemble. Pourvu qu'on arrive à joindre les deux bouts c'est le principal. Merci de me lire et je veux que ma lettre soit publiée.

Une lectrice de Matane.

R/ Chère petite madame, je transcris votre lettre avec un plaisir d'autant plus grand qu'en dépit des difficultés réelles que vous évoquez, qui pour plusieurs sont ces temps-ci dramatiques, vous soulignez quand même avec simplicité ce qui dans la vie est le plus important. "Ce qui compte c'est qu'on soit toujours ensemble." Votre mari, vous, vos enfants. Votre vie saine, dure, plus intéressante vous procure des satisfactions que les sous ne peuvent acheter.

n'est pas pour rien qu'on voit de plus en plus de jeunes couples de la ville s'en aller vivre sur des petites terres, avec trois chèvres, dix lapins et quatre moutons. Ce n'est pas pour les placements de capitaux qui vont en résulter.

Mais bien pour ce rythme de vie en accord avec les besoins profonds des êtres: contacts continus avec ceux que l'on aime, vie marquée au rythme des saisons, joie véritable de la vie avec la vie: naissance des petits animaux, croissance, maturité. Vie des plantes, des fleurs.

Qu'on ne vienne pas me faire dire que j'ai prêché la vie rurale idyllique sans argent. Des bêtes ça ne vit pas de l'air du temps, un sol ça ne se nourrit pas que de pluie. Un agriculteur moderne doit pouvoir vivre décemment du fruit de son travail, comme n'importe lequel ouvrier sur terre. C'est le scandale de notre été 76 que le travailleur du sol reçoive une punition pour avoir trop travaillé. Quelles que soient les responsabilités à partager, c'est une contradiction si évidente des lois naturelles les plus simples que personne ne peut accepter un tel sort.

Parce qu'on a des difficultés matérielles, ça ne veut pas dire que tout est perdu. Vous, vous avez l'essentiel. Les écarts économiques changent parfois aussi vite que les saisons. Ce qui est surabondance devient si vite pénurie que vous avez raison de croire aux jours meilleurs.

Marie-Josée.

RUBIS: Je regrette chère Madame, dans un domaine aussi délicat, je ne peux vraiment pas me substituer à votre médecin. C'est lui, votre gynécologue qui vous connaît vraiment et qui peut vous guider comme il faut. En dehors de tout conseil médical, je ne vois pas pourquoi vous cesseriez d'avoir des relations heureuses avec votre mari, parce que vous craignez l'infection. Cela n'a rien à voir. L'eczéma a souvent des causes psychiques, la nervosité en augmente l'intensité. C'est un mal difficile à cerner et à guérir. Certaines de mes connaissances se trouvent bien de certains traitements basés sur des moyens simples: alimentation "naturelle" le plus possible. Mais encore là, je ne puis vous conseiller rien de précis. Il faut se méfier de tous les charlatans

qui cherchent à vous vendre des produits miracles. Il est cependant regrettable que les médecins, qui ont seuls ici la responsabilité légale de soigner les gens ne prennent pas davantage de temps pour expliquer à leurs patients ce qui concerne véritablement leur maladie. Vous vivez votre ménopause et vous auriez besoin qu'on vous explique exactement en quoi tout cela consiste. Retournez voir votre gynécologue et posez lui les questions qui vous inquiètent. Ce ne sont pas des ouvriers à la chaîne qui travaillent sur des boulons, ils soignent des êtres humains. Beaucoup de nos médecins auraient intérêt à s'en souvenir.

LES CULTIVATEURS SONT DES CHIALEUX: Voici la lettre que nous envoie un cor-

respondant de la Vallée du Richelieu:

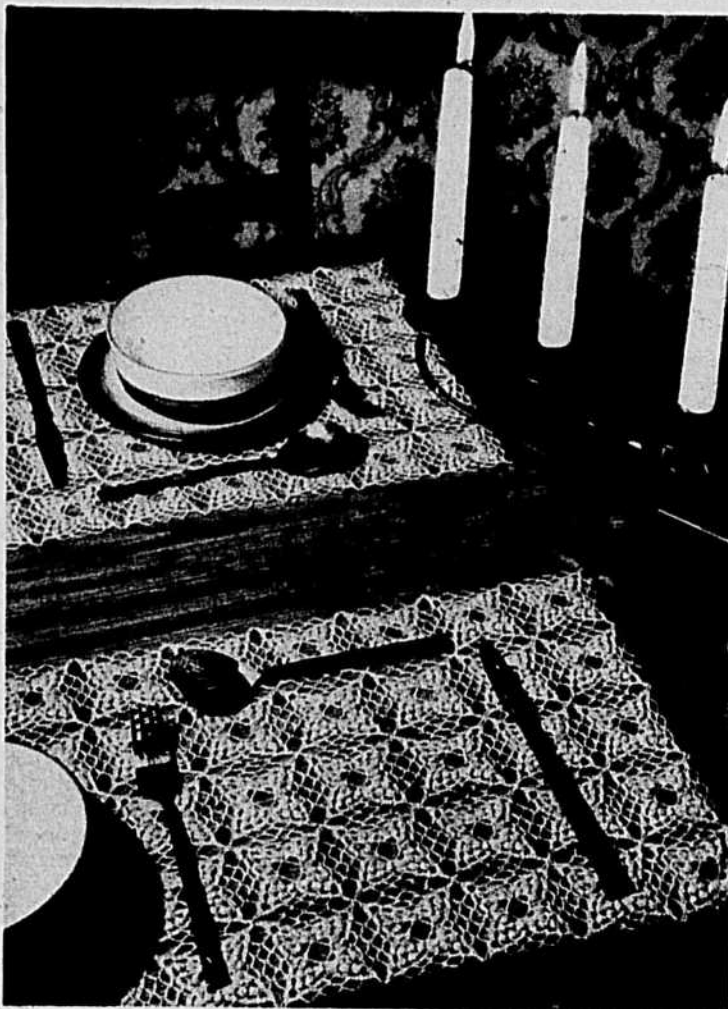
Les cultivateurs ne sont plus raisonnables. Je cultive pour ma part 200 acres de terre: piments, tomates, fraises depuis plus de 20 ans. Et à ma connaissance, je n'ai jamais chié auprès du gouvernement comme les producteurs de lait le font. Ils sont rendus pires que ceux qui sont sur le Bien-être social. Avec tous les octrois qu'ils retirent, ils se sont gâtés et ils vont faire des bêtises à Ottawa pour faire passer les autres cultivateurs pour des colons. Pourtant, on sait qu'une culture subventionnée, n'est jamais rentable pour une Province. Nous les cultivateurs, arrêtons-nous pour penser que l'UPA nous fait plus de tort que de bien. Je ne paie plus ma cotisation à l'UPA depuis 3 ans. Ce sont des gens assis au bureau qui retiennent les quotas de lait industriel pour les vendre plus cher et aller se payer des sorties avec leurs secrétaires. Je suis bien placé pour le savoir. Je suis contre tout genre de syndicat. Que les cultivateurs s'occupent de leurs affaires tout seuls, ça ira bien mieux. Pour une autre question, disons que je ne suis pas d'accord avec celle qui parle de la Revue Playboy et qui y compare votre courrier. Vous avez été bonne d'avoir passé cela dans votre journal.

R/D'autres pourront trouver que j'ai été bien bonne de vous passer vous aussi. Je ne me donne pas la peine de réfuter vos arguments. Je ne suis pas moi-même cultivateur. Mais je connais assez de producteurs de lait capables de vous répondre pour les laisser se défendre eux-mêmes. Cela ne devrait pas tarder.

SUZANNE: Pour obtenir les renseignements voulus sur le métier d'hôtesse de l'air,

s.v.p. écrire à Air Canada, 1 Place Ville-Marie, Montréal. On donne évidemment préférence aux jeunes filles ayant un physique agréable, mais je crois que l'on est moins sévère qu'autrefois sur les yeux et les dents. Les verres de contact sont acceptés. Il y avait d'ailleurs une certaine discrimination là-dessus dans les compagnies nord-américaines. On comprend que les personnes de 200 lb soient un peu

Patron à 50 sous



NAPPERONS CROCHETÉS: Élégant et raffiné, rien ne peut égaler le travail fait-main. Ce napperon de table décore joliment une table. Modèle No C.N. 2751-F.

Adressez vos commandes à Patron à cinquante sous, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.v.p. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas le cinquante sous pour frais de poste et le numéro du patron. Nos patrons sont en français.



À femme aimée, belle couture

7175- Un bouquet nouveau-genre pour vos fenêtres de cuisine, idéal pour cadeau de bazar. Prix: \$1.00.

4992- La robe de maison pour demi-tailles: 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2, 24 1/2. Prix: \$1.00.

7076- L'indispensable veste de beau tricot. Tailles 8 à 12 inclus. Prix: \$1.00.

Adressez vos commandes à La Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 60 ave Progress, Scarborough Ont. M1P 4P7. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

encombrantes dans une allée d'avion et que se ne soit pas le refuge des bossues. Mais la compétence et le charme d'une jeune fille ne se mesurent pas toujours en pouces.

MERCI POUR AVIDE D'AIR PUR: Ce sont actuellement les organismes officiels comme les Fermes d'hébergement et les réseaux d'Agricotour qui s'occupent de regrouper et canaliser les demandes pour les vacances à la campagne. Inutile d'écrire à ce courrier.

ÉCHO DE LA GASPÉSIE: Voici quelques lignes que nous adresse une correspondante à-propos de la lettre de la dame d'Ontario qui s'en prenait au scandale créé par notre courrier. "Madame, si vous désirez des renseignements sur les jardins, allez au ministère de l'Agriculture ou écrivez à celui qui est le plus près de chez vous, vous recevrez les renseignements à la brassée. Si vous aimez les petits animaux, il vous sera facile de vous documenter au même endroit sur les rats, les souris et même les marigouins. Mais de grâce, laissez Marie-Josée travailler en paix." LECTRICE de 42 ans, mère de famille de St-Omer de Bonaventure.

D'UN BORGNE À L'AUTRE

Q/ Je suis borgne depuis quelques années déjà. Je suis donc en mesure de comprendre la jeune fille qui expliquait sa situation dramatique et signait "Une de B." Elle disait que son ami l'avait laissée tomber depuis son accident. Il me semble que ce serait bon pour nous deux de communiquer ensemble si elle le veut bien. Merci de votre collaboration. Signé: André

R/ S'il y a une situation où il me fait infiniment plaisir de mettre deux êtres en contact c'est bien la vôtre. Que Mlle nous écrive si elle veut entrer en communication avec vous. Bonne chance.



RADIO-TÉLÉVISION pour les grands et les petits



René Lecavalier

Aux Jeux Olympiques de Montréal, René Lecavalier sera l'animateur de différents reportages de 11 heures de reportages quotidiens et trois émissions spéciales de la télé de Radio-Canada.



les sur les épreuves de la journée: voilà le défi que nous avons hâte de relever. Pour ma part, le rôle d'animateur m'amènera à toucher aux 21 disciplines que j'ai eu l'occasion d'approfondir avec le magazine pré-olympique JO. Ma tâche consistera à assurer des liens entre les différents reportages et effectuer des entrevues avec des invités ainsi qu'avec les commentateurs placés sur les sites mêmes des compétitions. De plus, nous communiquerons instantanément aux téléspectateurs tous les résultats des épreuves. Les studios 45 et 46 bourdonneront d'activité, je vous l'assure. En terminant, l'expérience des Jeux précédents m'amène à croire que Montréal ne sera plus la même ville pendant et même après les Olympiques. Natif de Montréal, René Lecavalier fit ses études classiques au Mont-Saint-Louis. Pendant la guerre, il se retrouve en Afrique du Nord, au service de la radio des Nations Unies. Revenu au pays en 1944, il devient annonceur à la radio de Radio-Canada. Il est la «voix du hockey» à la télévision depuis 23 ans. Il a décrit les compétitions des Jeux Olympiques de Rome, d'Innsbruck, de Tokyo, de Grenoble et de Mexico, ainsi que des Jeux du Commonwealth de Kingston et d'Edimbourg et des Jeux Panaméricains de Winnipeg et de Cali.

Semaine dernière

S	A	P	I	N	I	E	R	E	M	A
A	R	A	T	O	I	R	E	T	U	B
R	B	E	M	S	A	S	R	A		
C	R	A	M	B	E	G	O	R	E	T
L	I	N	R	U	T	I	L	A	N	T
O	S	I	D	E	O	R	N	E	O	
I	S	S	U	C	M	A	G	I		
R	E	R	O	H	A	R	T	U	R	
A	A	P	E	T	A	L	E	S		
C	U	L	M	I	N	E	A	U	N	E
O	I	E	N	A	C	S	E	M		
Q	U	E	N	E	L	L	E	J	E	

MOTS CROISÉS de la Terre

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- 1- Mettre le harnais à. - Bismuth.
- 2- Tire du sommeil. - Utiliser.
- 3- Organe plat de forme circulaire. - Oter l'écorce.
- 4- Deux fois. - Tirer le lait de la vache.
- 5- Qui ne peut être rassasié.
- 6- Serre la taille. - Aucun, pas un.
- 7- Sert à couvrir les toits. - Pluriel de ben.
- 8- Dompte. - Béryllium. - Le meilleur en son genre.
- 9- Obtenus. - Accord, attribua.
- 10- Fixais avec des vis.
- 11- Tumeur au bas de la jambe du cheval. - Corps simple conduisant bien, en général, la chaleur et l'électricité.
- 12- Mouvement pour s'élever. - Barre servant à fermer une porte. - Venu au monde.

VERTICALEMENT

- 1- Qui détruit les mauvaises herbes. - Pronom personnel.
- 2- Céréal. - De la campagne.
- 3- Succès. - Commandement.
- 4- Dit qu'une chose n'est pas vraie. - Orifice du rectum. - Voiture fermée pour le transport des chevaux.
- 5- Aluminium. - Instrument pour attiser le feu.
- 6- Clef. - Myriapode. - Sainte.
- 7- Mesure de superficie. - Le meilleur en son genre.
- 8- Se dit d'un mur sans ouverture, sans porte ni fenêtre. - Réprova.
- 9- De la campagne. - Mouton mâle.
- 10- Genre de poissons osseux de l'Atlantique. - Au Moyen Âge, armée.
- 11- Être ouvert. - Mammifère aux mouvements lents. - Quatre saisons.
- 12- Qu'on ne peut réaliser.

FILMS À LA TV, SEMAINE DU 24 AU 30 JUILLET

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. - L'appréciation du film commence après le titre placé à peu près au centre du texte. - À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents.

MONTREAL Canal 10 - CFTM

SAMEDI, 24 JUILLET
19h.00 - LES GÉANTS DE L'OUEST (The Untamed) (4) - E.U. 1969. Western de A.V. McLaglen avec John Wayne, Rock Hudson et Roman Gabriel. - Après la guerre civile, des Nordistes sont amenés à secourir des Sudistes au Mexique.

DIMANCHE, 25 JUILLET
19h.30 - VENGEANCE EN DIFFERÉ (How Awful About Allan) (4) - E.U. 1970. Drame psychologique de C. Harrington avec Anthony Perkins, Julie Harris et Joan Hackett. - Un jeune homme souffrant de troubles psychologiques est soumis à de dures expériences.

LUNDI, 26 JUILLET
13h.30 - L'HOMME DE MAIN (Johnny Allegro) (5) - E.U. 1949. Drame d'espionnage de T. Teitzlaff avec George Raft, Nina Foch et George Macready. - Un homme au passé chargé tente de se racheter.

MARDI, 27 JUILLET
13h.30 - LE VIOLENT (in a Lonely Place) (5) - E.U. 1950. Drame policier de N. Ray avec Humphrey Bogart, Gloria Grahame et Frank Lovejoy. - Un scénariste violent est accusé à tort de meurtre.

MERCREDI, 28 JUILLET
13h.30 - LE SERPENT DU NIL (Serpent of the Nile) (6) - E.U. 1953. Drame pseudo-historique de W. Castle avec Rhonda Fleming, William Lundigan et Raymond Burr. - Cléopâtre, reine d'Égypte, tente d'asservir Rome en séduisant Antoine.

JEUDI, 29 JUILLET
13h.30 - CHASSE TRAGIQUE (3) - It. 1947. Drame social de G. De Santis avec Carla Del Poggio, Massimo Girotti et Vivi Gioi. - Des bandits s'emparent d'une somme destinée à une coopérative paysanne.

JEUDI, 29 JUILLET
19h.30 - CONSTANCE AUX ENFERS (5) - Fr. 1964. Drame passionnel de F. Villiers avec Michèle Morgan, Simon

André et Dany Saval. - Témoin d'un meurtre, une femme recueille l'assassin et s'empare de lui.

VENDREDI, 30 JUILLET
13h.30 - LES FEMMES D'ABORD (5) - Fr. 1962. Comédie policière de R. André avec Eddie Constantine, Christiane Minazzoli et Robert Manuel. - Un agent du F.B.I. poursuit des trafiquants de drogue.

19h.30 - VOYAGE À RIO (Nancy Goes to Rio) (4) - E.U. 1950. Comédie musicale de R.Z. Leonard avec Ann Sothern, Jane Powell et Barry Sullivan. - Une jeune fille renonce au rôle principal d'une pièce et le cède à sa mère.

QUEBEC Canal 4 - CFTV

SAMEDI, 24 JUILLET
09h.30 - FAIS TA PRIÈRE TOM DOOLEY (Legend of Tom Dooley) (5) - E.U. 1959. Film d'aventures de T. Post avec Michael Landon, Jo Morrow et Jack Hogan. - Ignorant la fin de la guerre, trois Sudistes tuent des Nordistes et sont poursuivis par la justice.

15h.30 - DU PLOMB POUR L'INSPECTEUR (Pushover) (5) - E.U. 1953. Drame policier de R. Quine avec Fred MacMurray, Kim Novak et Phil Carey. - La maîtresse d'un gangster envoie l'inspecteur chargé de rimer le bandit.

20h.00 - TONY ROMEO EST DANGEREUX (Tony Rome) (4) - E.U. 1967. Drame policier de G. Douglas avec Frank Sinatra, Jill St. John et Simon Oakland. - Les mésaventures d'un détective privé aux prises avec les exigences de plusieurs membres d'une même famille.

DIMANCHE, 25 JUILLET
14h.00 - LES FELINS (3) - Fr. 1964. Comédie policière de R. Clément avec Alain Delon, Jane Fonda et Lola Albright. - Un jeune homme fuyant les sbires d'un gangster trouve refuge chez deux Américaines.

15h.30 - UNE INCROYABLE HISTOIRE (The Window) (4) - E.U. 1949. Drame policier de T. Teitzlaff avec Bobby Driscoll, Arthur Kennedy et Barbara Hale. - Un garçonnet est témoin d'un meurtre mais personne ne veut le croire.

19h.30 - LA VIEILLE GARDE REPREND DU SERVICE (The Over-the-Hill Gang Rides Again) (5) - E.U. 1970. Western de G. McCowan avec Fred Astaire, Walter Brennan et Pat O'Brien. - Trois anciens policiers luttent contre un gang avec un frère d'armes d'autrefois.

LUNDI, 26 JUILLET
14h.45 - P'TITE TÊTE DE TROUFION (The Sad Sack) (5) - E.U. 1957. Comédie de G. Marshall avec Jerry Lewis, David Wayne et Phyllis Kirk. - Les autorités de l'armée américaine confient à une femme psychiatre le soin de faire d'un conscrit un peu nigaud un bon soldat.

MARDI, 27 JUILLET
14h.45 - DEMAIN, CE SERONT DES

HOMMES (The Strange One) (4) - E.U. 1956. Drame de J. Garfield avec Ben Gazzara, George Peppard et Pat Hingle. - Dans une école militaire, un cadet sadique terrorise ses camarades.

MERCREDI, 28 JUILLET
14h.45 - UN CADEAU POUR LE PATRON (Surprise Package) (5) - E.U. 1960. Comédie satirique de S. Donen avec Yul Brynner, Mitzi Gaynor et Noel Coward. - Déporté en Grèce, un gangster décide de voler une couronne royale.

23h.05 - LA BANDE À CÉSAR (The Biggest Bundle of Them All) (5) - G.B. 1968. Comédie policière de K. Annakin avec Vittorio Gassman, Robert Wagner et Raquel Welch. - Kidnapé par des bandits incompétents, un gangster les domine et en fait des professionnels du crime.

JEUDI, 29 JUILLET
14h.45 - LES MARINES ATTAQUENT (All the Young Men) (5) - E.U. 1960. Drame de guerre de H. Bartlett avec Alan Ladd, Sidney Poitier et James Darren. - En Corée, un sergent de race noire est amené à commander une compagnie de «Marines».

VENDREDI, 30 JUILLET
14h.45 - 3 H. 10 POUR YUMA (3:10 to Yuma) (3) - E.U. 1956. Western de D. Daves avec Glenn Ford, Van Heflin et Felicia Farr. - Un fermier accepte de surveiller un hors-la-loi jusqu'à l'arrivée du train qui l'emmènera en prison.

19h.30 - LA ROLLS-ROYCE JAUNE (The Yellow Rolls-Royce) (5) - G.B. 1965. Film à sketches de A. Asquith avec Jeanne Moreau, Shirley Maclaine et Ingrid Bergman. - Une voiture de luxe est le point de rencontre de diverses aventures galantes.

CHICOUTIMI Canal 6 - CJPM

SAMEDI, 24 JUILLET
19h.30 - LE TOUR DU MONDE SOUS LES MERS (Around the World Under the Sea) (5) - E.U. 1966. Film de science-fiction de A. Marton avec Lloyd Bridges, Shirley Eaton et David McCallum. - L'équipage d'un sous-marin atomique doit poser au fond des mers des détecteurs de secourus sismiques.

DIMANCHE, 25 JUILLET
19h.30 - LA FERME DE CROWHAVEN (Crowhaven Farm) (5) - E.U. 1970. Drame fantastique de W. Grauman avec Hope Lange, Paul Burke et Lloyd Bochner. - Une jeune femme hérite d'une ferme où elle connaît des expériences horribles.

LUNDI, 26 JUILLET
14h.00 - TROIS CAVALIERS NOIRS (5) - Esp. 1963. Western de J.L. Romero Marchent avec Geoffrey Horne, Robert Hundar et Gloria Milland. - Un rancher jure de venger l'assassinat de sa femme.

MARDI, 27 JUILLET
14h.00 - HÉROS SANS RETOUR (5) -

All. 1963. Drame de guerre de F. Wisbar avec Stewart Granger, Carlos Casaravilla et Dorian Gray. - En Algérie, des légionnaires capturent un chef de rebelles.

MERCREDI, 28 JUILLET
14h.00 - LES TONTONS MALABARS (6) - Esp. 1959. Comédie de P. Lazaga avec Tony Leblanc, Antonio Ozores et Conchita Velasco. - Des escrocs minables vivent d'expédients en espérant la réussite d'une affaire exceptionnelle.

19h.30 - NE JOUEZ PAS AVEC LES MARTIENS (5) - Fr. 1967. Comédie de science-fiction de H. Lanoe avec Jean Rochefort, Macha Méril et Frédéric de Pasquale. - Venus en Bretagne pour faire un reportage sur la naissance de sextuplés, des journalistes doivent affronter des extra-terrestres.

JEUDI, 29 JUILLET
14h.00 - DEUX SOEURS VIVAIENT EN PAIX (The Bachelor and the Bobby-Soxer) (4) - E.U. 1947. Comédie de I. Reis avec Cary Grant, Myrna Loy et Shirley Temple. - Une collègue s'empare du professeur qui épousera finalement la sœur aînée.

19h.30 - LE DERNIER SAUT (4) - Fr. 1969. Drame policier de E. Luntz avec Maurice Ronet, Michel Bouquet et Cathy Rosier. - Un vétérinaire d'Algérie qui a tué sa femme se lie d'amitié avec le policier qui conduit l'enquête sur ce meurtre. - Policier mettant l'accent sur les dimensions psychologiques.

VENDREDI, 30 JUILLET
14h.00 - CONTRE LA LOI (5) - It. 1950. Drame policier de F. Calzavara avec Marcello Mastroianni, Fulvia Martini et Renato Malavasi. - Un jeune homme, faussement accusé de meurtre, s'évade et entreprend de se disculper.

19h.30 - LES SEPT COLLINES DE ROME (The Seven Hills of Rome) (5) - E.U. 1957. Comédie musicale de R. Rowland avec Mario Lanza, Renato Rascel et Marisa Allasio. - Un chanteur dont la fiancée a rompu la poursuite jusqu'à Rome et s'empare d'une jeune Italienne.

JONQUIÈRE Canal 12 - CKRS

LUNDI, 26 JUILLET
00h.30 - POUR QUE VIVENT LES HOMMES (Not as a Stranger) (5) - E.U. 1955. Drame de S. Kramer avec Olivia de Havilland, Robert Mitchum et Frank Sinatra. - Un étudiant est prêt à tout pour devenir un chirurgien célèbre.

HULL Canal 30 CFVO

SAMEDI, 24 JUILLET
19h.00 - LA COLLINE DES HOMMES PERDUS (The Hill) (3) - G.B. 1965. Drame de S. Lumet avec Sean Connery, Harry Andrews et Ian Hendry. - Dans un

camp disciplinaire de l'armée, un sous-officier s'acharne sur de nouveaux arrivants.

DIMANCHE, 25 JUILLET
19h.30 - YUMA (5) - E.U. 1971. Western de T. Post avec Clint Walker, Barry Sullivan et Kathryn Hayes. - Un marshall a pour mission de pacifier une ville où règne le désordre. - Film tourné pour la télévision.

LUNDI, 26 JUILLET
13h.30 - LE COUPLE IDEAL (Playmates) (5) - E.U. 1972. Comédie de T. Flicker avec Alan Alda, Doug McClure et Barbara Feldon. - Après être devenus amis, deux hommes divorcés d'apprentissage de l'ancienne épouse de l'autre.

MARDI, 27 JUILLET
13h.30 - AIDE-MOI ET LE CIEL T'AIDERA (The Monk) (5) - E.U. 1970. Drame policier de G. McCowan avec George Maharis, Janet Leigh et Raymond St. Jacques. - Un détective enquête sur le meurtre d'un avocat lié à la pègre.

MERCREDI, 28 JUILLET
13h.30 - LIBRE COMME LE VENT (Saddle the Wind) (4) - E.U. 1957. Western de R. Parrish avec Robert Taylor, Julie London et John Casavetes. - Un ancien hors-la-loi devenu rancher a des ennuis avec son jeune frère.

19h.30 - LA MUSICA (4) - Fr. 1967. Drame psychologique de M. Duras avec Delphine Seyrig, Robert Hossein et Julie Dassin. - Deux époux séparés se retrouvent à l'occasion de leur procès en divorce. - Adaptation par elle-même d'une pièce de Marguerite Duras.

JEUDI, 29 JUILLET
13h.30 - LA MAISON DE CAMPAGNE (4) - Fr. 1969. Comédie de J. Girault avec Danielle Darrieux, Jean Richard et Xavier Gelin. - Ayant décidé de transformer un moulin en maison de campagne, un couple se voit forcé de s'y installer à demeure.

19h.30 - DU SAMEDI AU LUNDI (5) - It. 1963. Comédie de mœurs de G. Guerrasio avec Geronimo Meynier, Sandro Panzeri et Marianne Hold. - Deux adolescents connaissent diverses mésaventures en tentant de passer du chocolat en contrebande à la frontière suisse. - Traitement superficiel des émois sexuels de l'adolescence.

VENDREDI, 30 JUILLET
13h.30 - L'ÉCHANGE (Foreign Exchange) (5) - E.U. 1970. Drame d'espionnage de R. Baker avec Robert Horton, Sebastian Cabot et Jill St. John. - Un ancien agent secret est chargé de se rendre à Moscou pour négocier un échange d'espions prisonniers.

19h.30 - LE GRAND FRISSON (Live a Little, Love a Little) (5) - E.U. 1968. Comédie musicale de N. Taurag avec Elvis Presley, Michele Carey et Rudy Vallee. - Un photographe fait la connaissance d'une jeune fille fantastique qui lui cause des ennuis.

RADIO QUEBEC

19h.00 - LES BAS-FONDS NEW-YORKAIS (Underworld U.S.A.) (3) - E.U. 1959. Drame policier de S. Fuller avec Cliff Robertson, Dolores Dorn et Beatrice Kay. - Un jeune voyou, témoin du meurtre de son père, retrouve vingt ans plus tard les quatre meurtriers.

MERCREDI, 28 JUILLET
19h.30 - TROISIÈME APRÈS LE SOLEIL (4) - Bulg. 1972. Film de science-fiction de G. Stoianov avec Dobrina Stankova, Ivan Mikolaitchuk et Naoum Choukov. - Trois contes philosophiques où des extra-terrestres sont mêlés au destin de l'humanité.

JEUDI, 29 JUILLET
19h.30 - LA CLEF D'OR (3) - Roum. 1968. Conte fantastique de E. Bostan avec Mircea Breazu, Ana Szekes et Ion Tugearu. - Un jeune homme part à la recherche du pays de l'éternelle jeunesse.

MONTREAL - Canal 10 (CFTM-TV)
MERCREDI, 28 JUILLET
19h.30 - LES SALAUDS (6) - Esp. 1959. Drame policier de J. Bosch avec Arturo Fernandez, Gisela Paradis et Carlos Larranaga. - Un jeune ouvrier est entraîné par une femme dans les activités d'une bande de criminels.

AUTRES CANAUX

ROUYN-NORANDA - Canal 4 (CKRN-TV)

OTTAWA - Canal 9 (CBOFT)

MATANE - Canal 9 (CBGAT)

RIMOUSKI - Canal 3 (CJBR-TV)

RIVIÈRE-DU-LOUP - Canal 7 (CKRT-TV)

CARLETON - Canal 5 (CHAU-TV)

MONCTON - Canal 11 (CBAFT)

Les films présentés à ces canaux sont ceux de Radio-Canada. Les spectateurs des canaux 5 de Carleton et 11 de Moncton voient ces films une heure plus tard. Ce décalage d'une heure est aussi en vigueur aux îles de la Madeleine.



ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION: 17 cents le mot. Prix minimum \$3.40. Titre en 8 points noirs capitales; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: \$1.10 la ligne agate. CASE: 50 cents. RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN le VENDREDI PRÉCÉDENT. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal, Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141.

ANIMAUX À VENDRE

LES VACHES SONT À MEILLEUR MARCHÉ MAINTENANT

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui viendront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY
54 CÔTE SUD,
STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE
Tél.: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES ÉPROUVÉES

BELLES jeunes vaches et taures Holstein fraîches ou devant vêler. Livraison gratuite, frais d'interrurban acceptés. Aussi acheteur de troupeaux. ALBERT MAURICE, Windsor, Cte Richmond, Tél.: (819) 845-2149.

HEREFORD enregistrés, génisses et taureaux 1 an, taureaux sans primaires. MARCELLIN LAVOIE Tél.: bureau (418) 731-3162. Rés.: (418) 839-8305.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîches vèlées ou devant vèler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344, Tél.: 666-8181

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures Holstein vèlant en tout temps, provenant du Québec ou de l'Ontario, croisées ou pur sang. Acheteur de troupeau laitier. Paiements comptant. JEAN-MARC LEBLANC INC. St-Sylvestre, Comté Nicolet. Tél.: 285-2929, 285-2040, 285-2322.

À VENDRE: 29 vaches Hereford Charolais, 1 boeuf Limousin 2½ ans; 1 boeuf 1½ an. Upton 549-4935.

HEREFORD enregistrés boeufs primaires, génisses éprouvées; porcs Tamworth enregistrés; truies, verrats, prêts pour service. AIME LABONTE, St-Gilles, Comté Lotbinière, Tél.: (418) 888-3395.

CHAROLAIS

À VENDRE: 1 taureau Charolais 2 ans pur-sang enregistré. LEO LEFRANÇOIS Tél.: (514) 622-4100.

LIMOUSIN

À taureaux ½ enregistrés, prêts pour service, \$1,000. B. réservez maintenant votre jeune taureau ½ Limousin pour 1977. Livraison au sevrage, \$400. Tél.: (514) 667-0908.

CHAROLAIS

JEUNES taureaux, haute qualité, pur-sang enregistrés, 7 mois, 3 autres 1 an 1½ ans, plus femelles grande lignée, bonnes productrices, aucune offre raisonnable refusée pour acheteur sérieux. CHARO JAC, Freilighsburg, Comté Missisquoi, (514) 298-5292.

TAUREAUX à vendre, excellent choix de 3/4 Seminal, Limousin, Galbeah, (514) 264-3322.

CULTIVATEURS laitiers, nous sommes acheteurs pour fin d'exportation de vaches ou taures premier veau, enregistrées ou croisées, vèlant en juillet, août et septembre 1976. Informations: Ferme Bernaska, Ste-Pie, Comté Bagot, (514) 772-2451.

MAIN ANJOU À VENDRE

VEAUX pur-sang français, génisses 3/4 et vœux 7/8, poids moyen des génisses à 2 ans: 1,600 à 1,700 lb.

FERME ROCHERON

518, Chemin du Roy
ST-AUGUSTIN
Comté Portneuf.
Tél.: (418) 878-2051, (418) 878-2542.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISON-NEUVE & FILS, 521 boul. LaCombe, St-Paul-Ermitte, Cte L'Assomption, Route 48; tél.: ferme de 7 hres à 6 hres p.m. 581-5670. Résidence: 722-0956.

VACHES et taures Holstein pur sang ou croisées venant de l'Ontario, pesant de 1200 à 1400 lb, vèlant en tout temps, camion à votre disposition pour la livraison. S'adresser à FERNAND CHOUINARD, Ste-Flavie, Cte Rimouski, Tél.: (418) 775-7018.

VACHES et taures Holstein vèlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, Ste-Julie, Cte Verchères, Tél.: 649-1169.

CHOIX taures holstein pur sang ou croisées venant de l'Ontario, vèlant mai et juin. Ces taures sont vendues livrées. Prix spécial pour plusieurs. S'adresser FERME EMILIEN CHOUINARD R.R. 1, Luceville, Cte Rimouski, Tél.: (418) 739-4505.

À VENDRE: taures et vaches de choix vèlant sous peu. Conditions faciles. CLÉMENT CHOINIERE, sortie 37, autoroute des Cantons de l'Est, St-Alphonse de Granby, Tél.: (514) 378-1842.

VACHES et génisses Charolais pur-sang à vendre. FERME RICHARD DUFOUR, Les Éboulements, Comté Charlevoix, Tél.: Ferme: Raymond Bouchard (418) 635-2883, bureau: Richard Dufour (418) 549-1474.

HEREFORD, 60 têtes, vaches, veaux, génisses, taureau, bouvillons, vendrais en bloc ou groupe. (514) 833-5596, après 7h30.

EN août, troupeau de 31 vaches laitières Holstein avec quota de consommation 244 lb et transformation 2730 lb. Pike River (514) 244-8813.

À VENDRE: troupeau Holstein enregistré, classé contrôlé; comprenant 24 vaches à lait vèlant en tout temps, 2 taures vèlant en septembre, 6 génisses en bas de 1 an, moyenne de production du troupeau 14,000 lb. B.C.A. moyen du troupeau 137-139, avec quota de lait de consommation 607 lb par jour et quota annuel de transformation 2701 lb de matière grasse, aussi équipement laitier. S'adresser à PAUL-ÉMILE CÔTE, 4646, Grand Rang, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe, P.Q. (514) 796-3266.

25 chèvres Alpines laitières, jeunes, 8 moutons Dorset 2 ans enregistrés, incubateurs d'œufs pour poules, faisans, caille, etc. M. RENAUD, (514) 789-5148.

TROUPEAU de moutons et agneaux Leicester à vendre. 3201, Rang St-Alexis, St-Luc de Vincennes Tél.: (819) 295-3705.

À VENDRE: bouc pur-sang Toggenburg 1 an et 4 mois. Enregistré \$250.00. Appeler si intéressé seulement 584-2491.

CAUSE départ, très beau bouc, brun, chèvres, taure, lapins, pigeons voyageurs, bergers allemands, jeune labrador élevé organiquement par particulier. (514) 658-6494.

À VENDRE: Truies et mâles classés de race Yorkshire ou Landrace. Truies Hybrides primées de premier croisement. S'adresser à COOPERATIVE AGRICOLE DE GRANBY, Tél.: (514) 378-7981.

ENGLISH Large Black, British Saddleback, Berkshire, Hampshire, Tamworth, Duroc, Chester White, Swedish Landrace, Yorkshire, Landrace, hybrides tachetés bleus, tous les âges. Catalogue gratuit de 13 pages illustrant des races enregistrées. TWEDDLE FARMS, Fergus, Ontario.

ATTENTION CULTIVATEURS

AVIS aux cultivateurs que Fortier & Frères, Ste-Claire (Dorchester) a maintenant un dépôt d'animaux morts ou malades pour conserverie de canin à chiens et à chats. Service rapide et 7 jours par semaine. Tél.: Rés. (418) 883-3190, Bureau (418) 883-3947.

AMÉLIOREZ la qualité de votre élevage avec des sujets de race Landrace, GEO. E. MAYRANG, 226, Quintal, Laval des Rapides, 669-7224.

ANIMAUX MORTS

Entreprise de récupération d'animaux morts ou malades.

DESMET & FRÈRES

Rang Fleury, St-Jude,
Cte St-Hyacinthe,
Tél.: 792-3834 (frais vireux)

À VENDRE DIVERS

CAGES en broche pour 10,000 poudeuses peut servir pour engraissement volaille. Prix spécial pour plusieurs. Tél.: (418) 739-4505.

À VENDRE: nids pour poules; paniers à œufs; abreuvoirs à poulets; camion 1 tonne pour faire voiture. Upton 549-4935.

50 arpents de foin debout ou pressé; 800 boîtes de tomates; peintures de portes de grange avec gond; lieuse à grains 6 pi.; diverses antiquités. Tél.: (514) 332-2183.

À VENDRE

RIPE de bois pressé en sacs de 50 lb. Informations. Lacolle Tél.: (514) 246-3646.

PORTES de garage; matériaux de démolition. Ste-Ursule, face à l'école Rinfret. Tél.: (819) 228-2569.

BOIS de construction à vendre Brute ou plané no 1, prix spécial pour construction de granges-étable ou remise, etc. livré direct du moulin aussi matériaux complets de construction. S'adresser à GREGOIRE & FILS, Rue Principale, Ste-Clothilde de Horton, Tél.: 336-5591.

35 arpents de foin à vendre sur le champ ainsi qu'un yacht. Ste-Perpétue, Comté Nicolet (514) 525-5536.

300 livres de quota de lait de consommation (514) 454-3725.

FUMIER LIQUIDE

CULTIVATEURS, économisez en fertilisant avec du fumier liquide (pore ou volaille). Les analyses faites au laboratoire de Nicolet, numéro D6-50A d'engrais de pore et D6-50B de volaille, ont démontré que 4,000 gallons de ces engrais équivalent à environ 1½ tonne d'engrais chimique 15-15-10. Ces engrais fournissent les éléments mineurs dont vos plants ont besoin, ainsi que du calcium et du magnésium ce qui diminue de beaucoup de besoin de chaux. Nous livrons ces engrais dans les régions de Nicolet, Drummondville et Arthabaska, au prix de \$60.00 le 4,000 gallons. Nous faisons l'épandage de tout genre de fumier liquide à l'heure ou à contrat prout au Québec. Pour informations, RICHARD AREL, Aston-Junction, Comté Nicolet. Tél.: (819) 226-3311.

CAMION Grago 1 tonne à vendre. Tél.: (514) 435-3013.

QUOTA de lait nature à vendre, 1,200 lb par jour. (514) 373-4148.

LIGNE de traite en verre 1 po. ½, 70 vaches; compresseur 2 forces; nettoyeur d'étable 420 po.; chaîne ½ montée de 50 pi.; foin à vendre. S'adresser à C.H. ROBERTSON & FILS, Pintendre, Comté Lévis.

FOURRAGÈRE Diog avec faux à mais et à foin; souffleur à mais et 2 boîtes automatiques Dion de 16 pi. quota de lait nature 258-3110.

Quota de lait nature 840 lb par jour, .09 la livre. Tél.: (819) 846-4451.

QUOTA de lait nature classe 1 à vendre. (514) 466-4516.

À VENDRE

RIPE de bois pressé en sacs de 50 lb REAL HÉBERT INC. 70, Route 139, Wickham, Tél.: (819) 398-6905.

FEMMES FILLES DEMANDÉES

Demandons gardienne à la semaine. Bonnes références. 2 enfants, 1 de 4½ ans et 1 de 3 ans, fins de semaine libres. Salaire à discuter. Tél.: (514) 649-5677 (acceptons frais d'appel).

FILS TISSUS COUPONS

L'AINE à tricoter: Orlon; domestique: laine à tapis; Polycoton; Coton à tricot; lisières de Jersey; couleurs assorties; échantillons gratuits sur demande, bas culottes "One Size" \$6.50 la douz. L. THIERRIEN INC. C.P. 121, Victoriaville, Qué. G6P 6N8.

FIL À TISSER "Wabasso" 2/8 - lisières de Jersey pâle et foncé, nylon - Fil de fantaisie. G. LEGAULT, 5960 Alphonse, Brossardville.

FOIN GRAIN PAILLE

FOIN et mil et trèfle de 1ère coupe, luzerne de 2e coupe à vendre. R. & R. PROULX, 3700 Les 60, Nicolet. (819) 293-5272 ou 5351.

FOIN à vendre: debout mil et trèfle 70 acres: PATRICK TREMBLAY, Sherbrooke, Napierville 454-3732. Après 5 h.

GRAINS mélangés à vendre. S'adresser à (514) 632-3649.

FOIN debout à vendre (70 arpents) à St-Henri de Lévis. (418) 882-2572.

FOIN à vendre sur le champ, environ 1,200 balles. Prix: \$400.00. RICHARD AREL, Aston-Junction, Comté Nicolet. Tél.: 226-3311.

Seigle de semence à vendre, Canada 1. Tél.: (819) 293-5515.

PAILLE à vendre. S'adresser (514) 589-4606.

HOMMES DEMANDÉS

INVESTISSEUR

PARTENAIRE et/ou investisseur pour firme de grande culture (grains, maïs, spécialités) dans les Prairies. MARCEL HEROUX (418) 728-3603.

HOMME DEMANDÉ

HOMME sérieux, honnête, pour ferme d'élevage, nourri, logé, maison confortable, salaire à discuter, région Plessisville. Ferme à J. DESJARDINS, 4175, LaCombe, Montréal.

HOMME d'expérience demandé pour ferme laitière très bien mécanisée, maison mobile meublée fournie. (514) 478-1972.

HOMME ou couple demandé avec expérience pour ferme laitière complètement automatique avec pipeline, etc. 400,000, quota nature, plus lait de transformation, 60 têtes de bétail, 230 arpents, bon salaire ou pourcentage des revenus. Pour celui qui a la machinerie, pour faire travaux de culture, maison disponible. MME LUCIENNE GATIEN, 621, Rang des 30, St-Marc sur Richelieu. Tél.: 584-2073.

ATTENTION

CULTIVATEURS

NOUS avons en main un choix exceptionnel de machinerie agricole usagée tel que: fourragères de toutes marques avec attaches désirées; boîtes d'ensilage de toutes marques; souffleurs à silo; planteurs à blé d'Inde de 2 à 4 rangs; faucheuses-conditionneuses motorisées ou traitant de toutes marques; combinés motorisés à grain et avec attachement mals-grain; semoirs à grain; épandeurs à fumier de toutes grandeurs; aussi pipeline DeLaval et maisons mobiles; vendons, achetons et échangeons tracteurs usagés. CHARTIER & NOEL Inc. Équipement de ferme, 571, boul. Est, Louiseville. Tél.: (819) 228-5117 ou 228-2759. Abitibi: Fernand Lemieux, Tél.: (819) 787-2531.

AVONS une très grande quantité de pneus neufs et usagés de différentes marques et grandeurs pour tracteur de ferme et industriel. Prix spéciaux. S'adresser LOUIDA PAYEUR INC. R.R. 4, Sherbrooke. Tél.: (819) 569-6141.

BULK TANKS

DISTRIBUTEUR. Vente, échange, installation. Zero, DeLaval, Dari Kool, Milk Keeper, W.C. Wood 150 à 2,000 gallons. Livraison partout. Ecrite ou téléphoner à FERNAND LEFEBVRE, Cap-Santé, Cte Portneuf. Tél.: (418) 285-0199.

À VENDRE: bassins en acier inoxydable sans soudure environ 1,200 gallons pour réserve d'eau d'érable; tracteur au gaz et à l'huile; fourragères 1 et 2 rangs 4, 6 et 8 couteau; monte-fourrage Dion et Ford; herse à rouleaux semi-portées hydrauliques et tractantes; charreux 2, 3 et 4 raies ordinaires et à versoirs, enfin toutes sortes de machines agricoles. Spécialité: ponts de ferme toute hauteur et toute longueur; fosses septiques de 750 à 10,000 gallons. Une visite vous convaincra. PAUL-ÉMILE JETTE, Ste-Scholastique, Cte Deux-Montagnes, Tél.: 258-3984.

NOUS FAISONS l'achat, la vente et l'échange de machinerie telle que "loader" de 2 à 5 verges, "skidder" de toutes marques, "pulp-ak", "backhoe" sur roues, bulldozer, camion 10 roues avec chargeur, chenille avec remorque, "hy-hoe", droit, de toutes marques, remorques, de toutes dimensions. Communiquer Notre-Dame du Lac. Tél.: (418) 899-6840.

CHAÎNE DE SCIE

N'achetez pas de chaîne à scie avant d'avoir vu notre catalogue gratuit. Faites des économies colossales sur nos produits supérieurs: chaîne en bouches, et bobines, barres-guides, pignons, limes, meuleuses, coins et autres accessoires de scies. Écrivez aujourd'hui même. ZIP-PENN CO L.T.E.E. Dept. Q4, Box 5877 A, London, Ontario N6A 4L6.

FOURRAGÈRE Dion avec faux à blé d'Inde, faux et pick-up à foin; souffleur blé d'Inde; Dion, attachement pour commander les voitures automatiques. Napierville (514) 245-7117, 245-7101.

BATTEUSE moissonneuse Inter 315, 4 ans d'usage avec table à grains et pick-up. Prix demandé: \$11,000. Pour informations (514) 427-3930.

CHOPPER New-Holland no 33; moulinage mixeur New-Holland no 351, 2 ans d'usage. (819) 828-2964.

ARRACHEUSE à patates 2 rangs Allis Chalmers en bonne condition à vendre. L'Assomption (514) 589-4809.

PRESSE N.H. modèle 268 avec lance-balles; 4 presses New-Holland 270 et 69 usagées avec ou sans lance-balles; 4 moulins à faucher 7 pi. Massey-Ferguson et Inter; 2 faucheuses conditionneuses Heston modèle PT 10 et Oliver; 2 râteaux fileurs New-Holland et Massey-Ferguson, 4 conditionneurs à foin New-Holland, New-Idea et Oliver; 3 fourragères New-Holland modèle 880 717 et 707 avec nez à mais; 1 rang et 2 rangs; 1 casseuse à épis de maïs New-Idea 2 rangs avec épelucheuse 12 rouleaux; 1 charrette Hydreon 4 versoirs de 14 po.; 3 charrettes Massey-Ferguson et Inter 3 versoirs; Toutes ces machines sont usagées et en bon ordre de marche. BERTRAND BENOIT Ste-Brigitte des Saults, Comté Nicolet. Tél.: (819) 334-2922.

PRESSE à foin no 10 Massey-Ferguson aussi conditionneur à foin (418) 828-9335.

À VENDRE: tracteur Case 870 avec cabine, très propre de 80 forces, nouveau modèle; charrette 3 raies Massey-Ferguson no 82. Tél.: 293-6376.

À VENDRE: extracteurs à miel, 20 cadres, égoût pour miel en gâteaux, machine électrique pour accler les sacs, 100 demi-hausses avec cadres. (819) 263-2719.

CHARRUE 3 raies Case; presse à foin Case; semoir à grains; râteau fileur; rouleaux traînantes. Le tout \$500, ou meilleure offre. (514) 584-3534.

PRESSE 273 New-Holland comme neuve; fourragère 707 New-Holland comme neuve; (514) 454-3625.

SÉCHOIR à maïs M.C. continu, modèle 600, en parfaite condition. 347-6674.

SPECIAL

2 presses Massey-Ferguson no 9; 1 presse Massey-Ferguson no 10; 1 presse International no 27; 2 presses Case no 230; 3 presses New-Holland no 65; 1 faucheuse Massey-Ferguson; 1 conditionneur Clay. La majorité de ces équipements sont en parfaite condition. MACHINERIE SIMARD INC., R.R. 4, Drummondville. Tél.: (819) 472-2507 ou 3224. Livraison partout dans la province.

TRACTEUR Massey-Ferguson no 180 diesel; tracteur Belarus no 520, 4 roues motrices; tracteur Inter 574 diesel modèle à verger; tracteur Inter no 404 moteur gaz; tracteur Ford 600 et 8 N gaz; tracteur Farmhall M moteur gaz; presse à foin Inter no 47 avec lance-balles; presse à foin Massey-Ferguson no 12 et 9; 2 fourragères New-Holland no 717 avec faux et pick-up ramasseur; fourragère Inter no 555 avec pick-up et nez à blé d'Inde 1 rang; fourragère Inter no 350 avec tous les attachements; faucheuse conditionneuse Ford no 535 et Allis Chalmers, barre de coupe de 9 pi.; moissonneuse batteuse Inter no 93 avec reel 4 fourches et pick-up ramasseur; moissonneuse batteuse Cock-shutt no 427 motrice avec 10 pi. de faux; chopper New-Holland no 36 presse neuf; herse à pucage Pickseed 12 pi. et 16 pi.; convoyeur à fond de toile 32 pi. avec moteur 1 force; moulinage Gehl presse neuve; moulinage Inter no 950; épandeur à fumier New-Holland 180 minots sur prise de force et de toutes marques. JEAN-PAUL RATHÉ, 166, Principale, Rougemont, 469-2370.

À VENDRE: tracteur Massey-Ferguson 255 année 1975 diesel, 8 vitesses, sortie d'huile, 300 heures. J. RENÉ LAFOND INC., St-Hermas. (514) 258-3521.

BOÎTE automatique à ensilage Rex 16 pi., côté de 7 pi.; 3 batteuses montées sur wagon 10 tonnes avec pneus 20 pouces de camion. (514) 371-0067.

À VENDRE: batteuse à grains Case 660 en parfaite condition; une remorque à avoine; une vis à grains; 1 criblé à avoine avec toutes ses passes. St-Léonard (819) 399-2826.

TRACTEUR à vendre Massey-Ferguson 1085, 80 forces avec cabine de compagnie, seules 130 heures d'ouvrage. (418) 259-7104.

Arroseuse 200 gallons Caza 1971 sur roues \$850, presque neuve, châssis de douche \$1.25 chacun. 473-3719.

Pick-up ½ tonne G.M.C. 1976, 6 cylindres, manuel, parfaite condition. Tél.: (819) 293-5515.

TRACTEUR Oliver 1550 avec chargeur industriel. S'adresser (819) 293-5515.

Tracteur Ford Jubilee en parfait ordre à vendre. Tél.: (514) 678-0441.

À vendre, tracteur Inter 4366. Tél.: (514) 348-2876.

TRACTEUR inter modèle B-414 avec chargeur avant en bon ordre. 2846, Rouen, M.éal. 522-2444.

TRACTEUR international Super C; avec charrette 2 sillons et plateforme hydraulique; nettoyeur d'étable Beatty 300 pi. de chaîne avec montée mobile 70 pi.; trapeuse Dary Cool 2 chaudières; pulvérisateurs électriques; lieuse à grains International 7 pi.; planteur à tabac; bois de service usagé. J. EDUARDO CRÉPEAU, 2876, Ste-Marie, Mascouche 474-2488.

TRACTEUR Massey-Ferguson 1080 avec cabine et chargeur hydraulique; Massey-Ferguson 65 gaz; Massey-Ferguson 35 diesel; David Brown 950 diesel; Farmhall M avec chargeur hydraulique; charrettes International, Hydreon, Massey-Ferguson, John Deere, Ford 3 raies 14 po.; herse à disques 28, 32 et 36 rouleaux traînantes; cultivateur International 11½ pi. traînant; plantoir Massey-Ferguson 2 rangs; épandeur de fumier 100 à 300 minots; andainneuses International 175; automatrices; faucheuse à faux M.C. Rotary, International à corde et à broche; faneur à foin; fourragère International avec attachements; boîte automatique International; moissonneuse batteuse International 91 et 203; chargeur de balles Smoker; élévateur de balles 32 pi.; semoirs à grains International et Massey-Ferguson; machinerie assorties pour tracteur Farmhall 140. BOUCHER & FRÈRE, Marieville (514) 466-4951.

BATTEUSE Massey-Ferguson modèle 35 automatrice, en parfaite ordre. Tél.: 826-3370.

À VENDRE: convoyeur à fumier 350 pi. de chaîne Lajoie, plus réservoir à lait Jamesway, 5 ans d'usage. (514) 429-4046.

NETTOYEUR d'étable Houle 560 pieds avec transmission et moteur 3 forces, un silo à moulée 32 tonnes; 2 épandeurs à fumier, GERALD BEAUREGARD, 15, Côte Jeanne, St-Lin. (514) 839-2796.

À VENDRE: faucheuse conditionneuse Oliver 438 en très bonne condition. (514) 537-3938.

TRACTEUR McCormick International W6, sur pneus 16.9/14-30, 6 plis, état neuf, prise de force, sans hydraulique, en très bonne condition, mécanique, à besoin de peinture. (514) 539-1087.

CHARRUE Oliver 3 raies; moissonneuse batteur Oliver 40

SERVICES

ATTENTION cultivateurs, nous faisons le ménage des fermes au complet, balayons, désinfectons, blanchissons. J. LANDRY, St-Césaire. Tél.: (514) 469-2560.

PARTICULIER prendrait démolition, hausse, reconstruction de silos de ferme. (soir) (514) 651-8833.

ENFIN AU QUÉBEC

TOILETTE biologique idéale pour la ferme, installation rapide, aucun résidu solide, plus de fosse septique, pour renseignements et documentation, écrire à Gaby Goulet, 636, Bellevue, R.R. 1, St-Robert, comté Richelieu, Québec.

CULTIVATEURS! Pour faire blanchir vos étables. F. POISSANT, Napierville (514) 245-7108.

SILOS

A VENDRE: silo Dion 16 x 45 presque neuf, 3 ans d'usage. MME JACQUES BORDUAS, 264, Rang 3, St-Charles-sur-Richelieu. Tél.: 467-9893.

SILOS

BETON ARMÉ COULÉS
16' - 18' - 20' - 24' diam. int.

"Silo Beaudry
pas de soucy
c'est pour la vie"

Vide - Silo "PATZ"
chariot électrique C.S.F.

**SILOS BEAUDRY
INC.**

ST-MARC, QUÉ. JOL 2E0
Tél.: (514) 584-3248

SILO

**SILO ACIER GALVANISÉ
SILVER SHIELD**

Silo d'acier galvanisé Silver Shield
silo à grain - séchoir à grain - élé-
vateur à godet - crible - silo pour
ensilage - silo à maïs, humide
meunerie de ferme - ventilateur à
grain.

Service d'un ingénieur
agronome

O. LEBRUN & FILS INC.

63B, rue St-Laurent
Maskinongé, Qué.
J0K 1N0
Tél.: (819) 227-4908

SILO

SUPÉRIEUR

Div. Ralston-Purina
du Canada Ltée

- Béton préfabriqué
- Finitions intérieures
uniques
- Rapidité d'érection
- Facilité de rehaussement
- Sécurité maximale
- Apparence inégalée
C.P. 61 Granby
Cité Shefford, P.Q.
Tél.: (514) 378-5856
&
C.P. 2199 St-Romuald,
Cité Lévis, P.Q.
Tél.: (418) 839-8808

TERRES À VENDRE

STE-VICTOIRE, Comté Richelieu, ferme laitière 156 arpents, 72 têtes, 50 laitières, quota lait industriel, silo 18 x 50, maison, bâtiments parfait ordre, roulant, tracteur neuf. (514) 782-2336.

ST-EDWIDGE, 20 milles de Sherbrooke, ferme laitière 532 acres, 170 en culture, 130 en pâturage, érablière; bon boisé 2,500 cordes, quota 500,000 lb lait industriel, 130 têtes, 65 Holstein dont 32 enregistrées, très bonnes bâtisses, maison idéale pour 2 familles. AUBAINE, CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ESTRIE, COURTIER, (819) 569-9114, Normand Lapointe, agent (819) 569-7795.

TERRE St-Grégoire, Comté Nicolet, route principale, 60 arpents culture, 3 boisés, petite rivière, remise, étable, sans maison, soit (418) 883-3611.

STE-ROSALIE, comté Johnson, porcherie moderne capacité 1,100 porcs, possibilité 1,800, 15 arpents de terre, maison neuve. (514) 788-2022.

Sortie 141, Trans-Canadienne, 210 arpents, 175 en culture, étable, porcherie, garage, maison, 60 bêtes, équipement, quota 300,000 lb., à vendre avec ou sans roulant, cause santé. (819) 364-2791.

RÉGION de Kamouraska, 160 arpents cultivés, 48 têtes à cornes dont 34 laitières, quota 280,000 lb; bâtisses et machinerie très propres. Prix: \$60,000, dont \$20,000 comptant. Aucun intermédiaire. (418) 492-5991.

A Mont St-Michel, près de Mont-Laurier, Comté Labelle, ferme de 240 arpents dont 210 en culture et 30 arpents boisés, maison de construction récente (55 x 30) grange étable, atelier, ruisseau sur le bord de la Lievre, pas d'agent. Informations SERGE TESSIER, 232, 36e Avenue, St-Antoine des Laurentides (514) 438-1785.

Porcherie à vendre, capacité 2,200 porcs, maison, garage, terre 76 arpents, plantation pins, épinettes. St-Léonard d'Arson (819) 399-2935.

Ferme 176 acres frontières E.-U., 70 acres boisés, cottage 8 pièces style anglais foyer de pierre, grande grange, étable 36 x 130. Appeler Marguerite L'Espérance 364-3348 ou 363-7000 M.L.S. Le Permanent, Courtier.

Ferme laitière 200 arpents, 8 arpents en bois de service, 60 bêtes Holstein, 41 vaches à lait, quota de lait très bon. Toutes les machineries au complet. Bonne maison 9 appartements, garage, grange, étable et silo. Argent comptant. Pour plus de renseignements, tél. à (819) 334-2210.

ST-VALÉRIEN, superbe ferme laitière 305 arpents, salon de traite moderne, 3 gros silos ciment, machinerie moderne en bonne condition, 100 vaches Holstein, gros quota lait nature et industriel. Appelez Clarisse ou Henri Denicourt (514) 378-0131 (frais virés). IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

HENRYVILLE, ferme 224 arpents, 195 cultivables, avec maison, grange et silo 20 x 60. Pour informations. S'adresser à Glenys Hoeygen, Rang Lamoureux, Henryville 299-2895.

STE-VICTOIRE, Comté Richelieu, à vendre, ferme laitière 150 arpents, 70 têtes, 45 laitières, silo 14 x 34 maison, grange et roulant. (514) 782-2247.

RÉGION Sherbrooke, ferme d'animaux à boeuf 145 acres, bâtiments exceptionnels, machinerie neuve, 140 têtes Hereford, bonne maison. P. Chapuis ou R. Jubinville division agricole. IMMEUBLES LÉPINE 677-4745.

STE-MONIQUE, ferme laitière 400 arpents, 325 en culture, 95 Holstein dont 70 laitières, machinerie complète silo, maison 6 pièces. P. Chapuis ou R. Jubinville division agricole. IMMEUBLES LÉPINE ENR. 677-4745.

STE-CHRISTINE, ferme laitière 115 arpents, en culture, total de 230 arpents, érablière, 30 laitières, quota 242,000 lb, seulement \$83,000. P. Chapuis ou R. Jubinville, division agricole. 677-4745. IMMEUBLES LÉPINE ENR.

BEAUHARNOIS, EXCL. ferme laitière 263 arpents, animaux, roulant. Paul Reid 691-1770, 691-1330. IMMEUBLES CHATEAUGUAY INC., COURTIER.

STE-BARBE, excl. ferme laitière 244 arpents, troupeau Holstein, roulant. Paul Reid, 691-7770, 691-1330. IMMEUBLES CHATEAUGUAY INC., COURTIER.

ST-ANICET, EXCL. ferme laitière 136 acres, quota de lait, animaux, roulant. Paul Reid, 691-7770, 691-1330. IMMEUBLES CHATEAUGUAY INC., COURTIER.

JOLIETTE, Rang de la Chaloupe, ferme 80 arpents cultivables, source d'eau, ruisseau, 2 tracteurs et accessoires, 19 truies, résidence 10½ pièces, très propres. Information: Mme Yvette Champagne 589-4488, 753-3656, FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER.

ÎLE du Pas, Berthier, terre 57 arpents, dont 16 arpents boisés avec deux rivières, résidence 3½ pièces et un chalet de 3½ pièces. Information: Mme Yvette Champagne 589-4488, 753-3656, FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER.

**IMMEUBLES GRANBIEN
REALTIES INC.**
(514) 378-0131 (frais virés)

EXCEPTIONNELLE: ferme laitière 550 arpents, construction impeccable, stabulation libre, équipement ultra-moderne, troupeau de qualité 200 têtes Holstein, quota de lait 1,300,000 lb, cause de vente; maladie. Appelez Clarisse ou Henri Denicourt.

ST-PAUL d'Abbotsford: très beau verger tout équipé, entrepôt frigorifique, en plus, exploitation laitière (25 vaches) plus belle érablière 1,200 vaisseaux, magnifique maison antiques en pierres des champs, c'est à voir. Appelez Clarisse ou Henri Denicourt.

RÉGION de Granby: OCCASION UNIQUE, grand verger entièrement équipé, entrepôt frigorifique, salle d'emballage, commerce de pommes aux grossistes, plus érablière complète, (35 arpents). Appelez tout de suite. Clarisse ou Henri Denicourt.

FERME combinée, lait et dindes, 200 acres, toutes les bâtisses sont de construction récente, étable 140 x 36 avec séchoir à foin, pipeline, poulailler et quota pour 6,000 dindes, maison en briques, tout l'équipement nécessaire pour une opération viable, faut voir. Appelez Gary Skillen.

FERMES, FERMES, FERMES. Nous avons un choix incomparable et varié LAITIÈRES (20 à 230 têtes) PORCINES (maternité et engraissement) VERGERS (grands et petits) COIN DE MONTAGNE FERMETTES. (Appelez-nous, nous l'avons. Clarisse ou Henri Denicourt).

COMTE de Châteauguay, 150 arpents, de terre organique, 75 de cultivées, excellente machinerie, bons revenus, aussi cottage 7 pièces. Informations Jacques ou Francine Giroux.

ROUGEMONT, verger et érablière de 96 arpents, excellents revenus, 21,000 pommiers, machinerie A-1, aussi cottage canadien de 10 pièces, site à flanc de montagne. Demandez Jacques ou Francine Giroux.

DOUBLE opportunité, ferme de 90 acres avec machinerie agricole 14 acres en verger 90% de McIntosh, 10% Cortland, Melba d'été et Delicieuze, avec équipement complet du verger, cantine tout équipée, ouverte durant la saison estivale, bâtiment en excellente condition, très bien située sur la grande route asphaltée. Information Lucille Dallaire.

ST-CLEOPHAS de Brandon, terre 101 arpents dont 10 prêts à construire et 91 arpents boisés, montagneux, source d'eau. Information: Mme Yvette Champagne 589-4488, 753-3656. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER.

JOLIETTE: Chemin St-Béatrix, terre de 55 arpents, avec ruisseau, idéal pour centre domiciliaire ou terrain de camping. Information: Mme Yvette Champagne 589-4488, 753-3656. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER.

FERME À VENDRE

UNE ferme porcine située près de La Broquerie, une Communauté française au Manitoba.

Incluant: 120 acres de terre, une porcherie moderne de 5 ans, sur charpente, plancher de lattes, fosse de 36' x 244' adaptée à la mise-bas, truies tarées ou de la mise-bas au finissage, garage 24' x 36' et grenier 12' x 40'. Pour plus d'informations, écrire à: THE MANITOBA AGRICULTURAL CREDIT CORPORATION

1500, Notre Dame Avenue
Winnipeg,
Manitoba R3E 0P9
Attention: D.A. Parnell

TERRES DEMANDÉES

PARTICULIER cherche ferme laitière avec ou sans roulant, maison, bâtiments en bon état, Comté Lotbinière ou environs. (418) 926-3043.

ACHÈTERAIS maison de ferme dans région de Joliette, St-Hyacinthe ou Sherbrooke, quelques arpents de terre avec ou sans bâtiments, dans milieu de fermes laitières, pour implanter un rucher (514) 742-6621, ext. 271 entre 9h et 16h, ou écrire à G. GAGNON, 972, A. R.R. 2, Contrecoeur, Québec.

Je suis acheteur de fermes, animaux roulants, coupe de bois, maisons de campagne. Argent comptant.

EDDY NOLETTE

Ham-Nord
Cité Richmond
Tél.: (819) 344-2440

VOULEZ-VOUS VENDRE

Nous avons des acheteurs sérieux pour fermes de 90 à 400 arpents, dans un rayon de 100 milles de Montréal.

**CAISSE
D'ÉTABLISSEMENT
DE VAUDREUIL-
SOULANGES**

Tél.: (514) 455-3375
Tél.: (514) 371-5777

ENCANS PUBLICS

**ENCAN PUBLIC
MACHINERIE AGRICOLE et
ÉQUIPEMENT** (aussi automobiles,
camions et autres)

Samedi le 31 juillet 1976
commençant à 10h, précises.
chez LEO'S LIVESTOCK
EXCHANGE LIMITED
Route 31
Ontario (10 milles au sud d'Ottawa)
Termes comptant.
Pour informations: bureau de O.D.E.A. à
821-2634 ou 443-2884

**ENCAN
ATTENTION
CULTIVATEURS** et commerçants ou
pour tout genre d'encan. Soit pour une
maison privée ou tout genre de commerce. Si vous avez l'intention de faire encan du 1er août à décembre, pour réserver les services d'un encanteur expérimenté et actif, qui fait de trois à cinq encans par semaine régulièrement.

E. LAVALLÉE
Encanteur Licencié
Pour tout renseignement:
C.P. 42, St-François Xavier de Brompton,
Bureau chef
Tél.: (819) 845-4906.

Aussi propriétaire des Encans d'animaux vivants de Danville, tous les lundis soirs à 9h, et de St-Célestin, près de Trois Rivières, tous les mardis soirs à 9h. L'endroit où vous avez toujours les meilleurs prix pour vos animaux vivants. Aussi encan de ménage et articles divers tous les vendredis soirs à 8h, à St-François Xavier de Brompton. Bienvenue à tous. Merci.

CULTIVATEURS!

Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme? privément ou par encan partout au Québec, je suis votre homme! DANIEL PAUL-HUS, encanteur bilinéaire licencié, 2050 Bréboeuf no 9, St-Hyacinthe, Tél.: rés.: (514) 773-5660, bur.: (514) 527-3066.

ENCANTEUR

Vous qui désirez faire encan de troupeaux, de roulant de ferme, de boutique de forge, de ménage de maison, liquidation de magasin, etc. Adressez-vous à des Experts: COLBERT & FRÈRE INC. Ste-Georgette, Cité-Nicolet. G0X 2S0. Tél.: 297-2711. 297-2420. Encanteur licencié.

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1976, vous avez sans doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Mercier d'avance pour votre bon encanement. Une visite vous conviendra. S'adresser à:

**GÉO-ÉTIENNE
LEBLANC**

ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BASILE-SUD
Cité St-Hyacinthe,
Tél.: (514) 792-3595

CULTIVATEURS

qui projetez de vendre ce printemps, vous avez sans doute pensé de le faire par encan. J'offre mes services pour tous genres d'encan et je suis toujours acheteur de terre, roulant et coupe de bois.

S'adresser à

ALAIN DEBLOIS

Encanteur licencié
St-Claire, Dorchester
Tél.: 883-3653 ou 885-4027

**VOUS FAITES ENCAN
VOUS VENDEZ
SANS ENCAN
POUR LE MAXIMUM DE
\$ \$ \$ \$ \$ \$
LA SOLUTION
MARCEL CUSSON
ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-ANTOINE
SUR RICHELIEU
787-5430.**

ATTENTION Cultivateurs... Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan; je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même: "Bien vous servir". JEAN-PAUL DU-BOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE - Cité Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHÉTEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit, au Québec. Paierais argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTE MEGANTIC, Tél.: (418) 453-2681.

COMME par les années passées, je suis toujours à votre disposition pour tous genres d'encans. J'ai toujours des fermes et maisons de campagne à vendre. JULES GRIMARD, encanteur licencié, Ham-Nord, Cité Richmond. Tél.: (819) 344-2227.

FERMES DEMANDÉES

Comme par le passé je suis toujours acheteur de ferme à travers le Québec. Aussi roulants, animaux et terres à bois. Je suis à votre disposition pour tous genres de vente par encan.

MAURICE ROUSSEAU

ENCANTEUR LICENCIÉ
Tél.: (819) 362-7674
Commerçant de terres et roulants
R. R. 2 Plessisville.

ACHÉTEUR - VENDEUR

DE vaches ou de taures croisées ou pur-sang. Comme par les années passées, toujours acheteur de terres et roulants, aussi à votre service pour tout genre d'encan.

LUCIEN HOULE

Encanteur licencié
St-Albert
Cité Arthabaska P.Q.
Tél.: (819) 353-2270.

Culture du tournesol dans l'Ouest

La culture du tournesol pourrait remplacer celle du blé dans quelques régions du sud de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Un projet de recherche d'Agriculture Canada et des gouvernements de ces deux provinces devrait rendre la chose possible.



M. Hilaire Michon, de la Présentation et ses deux fils, reçoivent la rosette du "Grand championnat" pour leur taureau présenté à l'exposition d'Ormstown, des mains de M. J.-C. St-Pierre, président national de l'Association Holstein-Friesian du Canada.

MAÎTRES SUR NOS TERRES

*Manifeste agricole
du
Parti Québécois*



Enfin, une politique agricole
faite par les agriculteurs québécois
et qui répond à leurs besoins.



Parti Québécois

8785 Avenue du Parc, Montréal
tél.: 384-7110

LE PARTI DES QUÉBÉCOIS

Semaine de la sécurité agricole

Du 25 au 31 juillet, alors même que les fermes canadiennes seront en pleine activité, le Conseil canadien de la sécurité lancera la semaine de la sécurité agricole.

Ce sera l'occasion par excellence de rappeler à tous les agriculteurs du pays que la prudence est un gage de prospérité.

En 1974, il y a eu 230 morts accidentelles sur les fermes canadiennes, dont 69 en Ontario, 67 au Québec et 36 en Alberta. On a aussi signalé 25,000 accidents agricoles assez sérieux pour justifier un arrêt de travail. Les causes sont multiples: accidents de type industriel, chutes, noyades, décharges d'armes à feu, asphyxie, etc.

La machinerie vient en aide au producteur agricole, mais elle augmente considérablement les risques d'accidents si on ne l'utilise pas correctement.

Souvent les parents acceptent que leurs jeunes enfants conduisent les tracteurs, ce sont pourtant des mastodontes d'une cinquantaine de chevaux vapeur.

Les machines agricoles sont très perfectionnées, mais une faucheuse ne peut faire la différence entre une tige et un bras.

L'agriculteur se doit de connaître une bonne dizaine de métiers. Il est à ses heures plombier, mécanicien, peintre ou menuisier. Il lui faut donc être doublement prudent parce qu'il ne peut connaître tous les "petits trucs" du métier et disposer de tout l'outillage requis. Quand les travaux sont au-dessus de ses moyens, qu'il n'hésite pas à communiquer avec un ouvrier spécialisé.

La plupart des blessures à la ferme auraient pu être évitées si on avait employé certains articles protecteurs tels les casques, les bottes ou les lunettes. L'agriculteur a avantage à les utiliser. C'est une question d'habitude!

On ne devrait jamais réparer une machine avant de l'avoir complètement arrêtée. Quant à l'entretien préventif, il résout les problèmes avant qu'ils ne se présentent. C'est la meilleure solution!

La plupart des circuits électriques d'usage courant ont au moins 15 ampères, d'où le danger constant d'électrocution. L'électricité rend mille services à condition qu'on s'en serve judicieusement. N'est pas électricien qui veut!

Il ne faut pas prendre de risques inutiles pour gagner quelques minutes ou épargner quelques sous. Trop souvent ces bravades se terminent à l'hôpital.

La sécurité à la ferme ne doit pas durer qu'une semaine. Il faut y penser à chaque instant. Pour le bonheur des siens et la prospérité de son exploitation, le producteur agricole se doit d'être prudent.

Etablissement

suite de la page 3

Britannique jouissent cependant de réductions moins importantes de cette aide. L'Est du Québec et les provinces de l'Atlantique, pour leur part, ne subiront aucun changement dans leurs taux actuel d'aide au transport.

En vertu de la politique actuelle concernant les céréales fourragères, les céréaliers comme les consommateurs peuvent ne pas recourir à la Commission canadienne du blé et faire affaire directement avec les parties intéressées ou passer par des entreprises privées qui s'occupent du commerce intérieur des céréales. La disposition concernant l'accès direct aux parties intéressées, introduite au mois d'août 1974 est toujours en vigueur sous le nouveau système de base de prix qui se rapporte seulement aux ventes de la Commission canadienne du blé sur le marché intérieur. Cependant, le commerce privé des céréales devra être concurrentiel sur une base semblable s'il désire poursuivre ses activités sur le marché intérieur autrement qu'à titre d'agent de la Commission canadienne du blé.

Journée d'études de mi-session pour les étudiants de l'option technologie agricole

Les étudiants à plein temps de l'option technologie agricole tenaient leurs journées d'études de mi-session, début juillet. Inscrits aux études collégiales que dispensent deux CEGEP de la province (Victoriaville et Alma) les étudiants de Collège II et III se retrouvaient dans la Reine des Bois-Francis pour faire le point sur leurs travaux de la session d'été et renouer les liens d'amitié qui les unissent aux confrères et aux professeurs.

Cette option de technologie agricole mène au diplôme en études collégiales (D.E.C.) pour les étudiants qui suivent et réussissent les cours figurant au programme. Compte tenu des sessions d'été, les étudiants complètent trois années de scolarité en vingt-quatre mois consécutifs d'études.

Les étudiants effectuent leurs stages dans des fermes progressistes et qu'ils choisissent eux-mêmes. C'est ainsi que les journées d'études regroupaient des stagiaires de la région immédiate: Arthabaska, Nicolet, Mégantic, Drummond, Mauricie; d'autres étudiants venaient de régions diverses: de l'Estrie à l'Abitibi, en passant par Berthier

et Mirabel, de Napierville à Charlevoix via Batiscau, la Beauce et Lévis.

Les étudiants ont pu profiter d'échanges bénéfiques avec des personnalités agricoles comme M. Germain Lefebvre, président de l'UPA de Nicolet et des agronomes: MM. Maurice Hardy, de Les engrais chimiques du Québec Inc., Raymond Laflamme, Coordonnateur de la région agricole numéro 4, Roger Doucet, Surveillant régional de la Société du crédit agricole.

DERNIÈRE HEURE —

Au moment d'aller sous presse, vendredi, le 16 juillet, aucun développement majeur sur le front du lait. Les négociations se poursuivent intensément entre l'UPA, les deux Fédérations de lait et le gouvernement central. D'ici quelques jours, un déblocage devrait se produire. La TCN du 4 août vous fournira toutes les informations sur ce point.



Mlle Yolande Rouillard, dont la photo apparaît ci-dessus, est l'agent autorisé pour la vente d'abonnements à LA TERRE DE CHEZ NOUS, dans la région d'Abitibi-est et ouest. Nous espérons qu'elle recevra un accueil favorable et qu'on voudra bien profiter de son passage pour s'abonner ou renouveler son abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS.

Pour le
financement de votre
production agricole
la Banque Royale est
toujours à vos côtés



Le temps des moissons approche...
Êtes-vous prêt?

Avez-vous tout l'équipement et les installations nécessaires pour effectuer les travaux qui vous attendent... andaineuse, moissonneuse-batteuse, séchoir, matériel de drainage ou de manutention, silos, entrepôts, camions ou tout autre matériel motorisé?

Dès que vous aurez déterminé vos besoins pour l'immédiat ou pour la période des moissons, nous vous suggérons de vous mettre en rapport avec le directeur de votre succursale de la Banque Royale. Il se fera un plaisir d'évaluer avec vous vos besoins de crédit pour mener à bien la récolte et préparer la saison prochaine.

A la Banque Royale, on vous fera connaître Agriplan... un programme complet de services financiers spécialement conçu pour l'agriculteur. Pour vous en donner une petite idée, précisons que le Crédit Agriplan prévoit, entre autres, des modalités de remboursement adaptées aux objectifs particuliers de votre exploitation.

A cette époque de l'année, vous n'avez certes pas de temps à perdre. Le directeur de votre succursale le sait d'ailleurs parfaitement. C'est pourquoi il s'empresse de vous aider à être prêt... rapidement.



BANQUE ROYALE
au service de l'agriculture